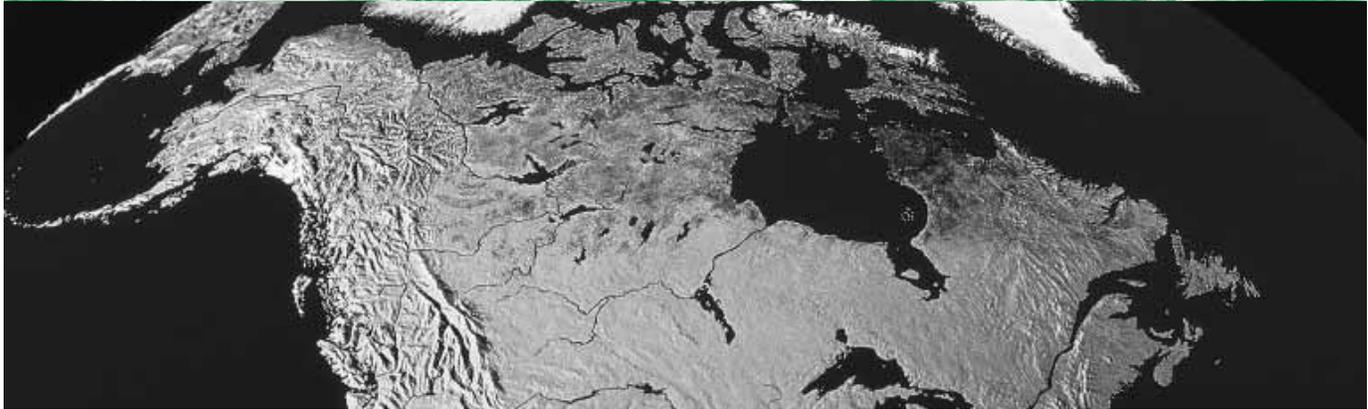


# AC

*Le régime d'assurance-  
chômage en tant que  
stabilisateur automatique  
au Canada*

**par Peter Dungan  
et Steve Murphy**



Développement des  
ressources humaines Canada

Human Resources  
Development Canada

**Stabilisation  
macroéconomique  
de l'assurance-chômage**

**Canada**

AC

*Le régime d'assurance-  
chômage en tant que  
stabilisateur automatique  
au Canada*

**par Peter Dungan et  
Steve Murphy**  
Université de Toronto

Stabilisation  
macroéconomique  
de l'assurance-chômage

Mai 1995  
Also available in English.  
IN-AH-209F-05-95

### **Remerciements**

Le présent document est le dixième d'une série de publications parrainée par Développement des ressources humaines Canada (DRHC). Les auteurs désirent remercier Arun Roy de DRHC pour les commentaires qu'il a faits sur des versions antérieures de ce document. Le contenu de ce document demeure la seule responsabilité des auteurs, et ne reflète pas nécessairement le point de vue de Développement des ressources humaines Canada.

**\*\*La mise en page de ce document a été refaite pour faciliter la diffusion électronique. Veuillez cependant noter que, pour fin de référence, la pagination de la version originale a été conservé.**

## **Série d'évaluations de l'assurance-chômage**

Dans le cadre de sa politique et de ses programmes, Développement des ressources humaines Canada (DRHC) s'engage à aider tous les Canadiens et les Canadiennes à vivre une vie productive et enrichissante et à promouvoir un milieu de travail juste et sécuritaire, un marché du travail compétitif avec équité en matière d'emploi et une solide tradition d'acquisition du savoir.

Afin de s'assurer qu'il utilise à bon escient les fonds publics pendant qu'il remplit cet engagement, DRHC évalue de façon rigoureuse dans quelle mesure les objectifs de ses programmes sont atteints. Pour ce faire, le Ministère recueille systématiquement des renseignements qui lui permettent d'évaluer le programme, son incidence nette et des solutions de rechange aux activités subventionnées par l'État. Les renseignements obtenus servent de point de départ pour mesurer le rendement et évaluer les leçons tirées en matière de politique stratégique et de planification.

Dans le cadre de ce programme de recherche évaluative, le Ministère a préparé une importante série d'études en vue de l'évaluation globale du programme de prestations ordinaires d'assurance-chômage. Les études ont été réalisées par les meilleurs experts en la matière provenant de sept universités canadiennes, du secteur privé et de la Direction générale de l'évaluation. Même si chacune des études constitue une analyse distincte portant sur un point particulier de l'assurance-chômage, elles reposent toutes sur le même cadre analytique. L'ensemble de ces études représente la plus importante recherche évaluative en matière d'assurance-chômage jamais faite au Canada et s'avère par le fait même un ouvrage de référence capital.

La série d'évaluations de l'assurance-chômage permet d'éclairer le débat public sur une composante principale du système de sécurité sociale canadien.

I. H. Midgley  
*Directeur général,  
Évaluation*

Ging Wong  
*Directeur,  
Programmes d'assurance*



## Table des matières

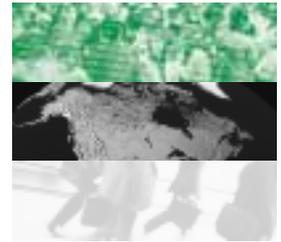
Résumé .....	7
Introduction .....	9
1. Examen des données globales sur l'assurance-chômage .....	13
2. Évaluation du rôle de l'assurance-chômage en tant que stabilisateur automatique .....	17
3. Série de simulations A — Réduction de 2 p. 100 de la masse monétaire simulant un ralentissement de l'économie .....	21
4. Série de simulations B — Réduction de 10 p. 100 des dépenses publiques.....	24
5. Série de simulations C — Incidence des réformes de l'assurance-chômage .....	26
6. Série de simulations D — Récession de 1982 .....	28
7. Série de simulations E — Récession de 1990.....	32
8. Série de simulations F — Comparaison de l'assurance-chômage avec d'autres mesures financières .....	34
9. Conclusion.....	36
Annexe A — Résultats des simulations D.....	38
Annexe B — Résultats des simulations E (année de référence 1988) .....	41
Annexe C — Résultats des simulations E (année de référence 1989) .....	44
Annexe D — Résultats des simulations F.....	47
Bibliographie .....	50
Liste des rapports techniques d'évaluation de l'assurance-chômage .....	53

## Liste des tableaux

Tableau 1	Recettes du Compte d'assurance-chômage, 1973-1992 .....	15
Tableau 2	Dépenses du Compte d'assurance-chômage, 1973-1992.....	16
Tableau 3	Réduction de 2 % de la masse monétaire — Incidence sur le PIB réel .....	22
Tableau 4	Réduction de 2 % de la masse monétaire — Incidence sur l'emploi .....	22
Tableau 5	Réduction de 10 % du montant réel des dépenses publiques fédérales courantes — Incidence sur le PIB réel .....	24
Tableau 6	Réduction de 10 % du montant réel des dépenses publiques fédérales courantes — Incidence sur l'emploi .....	25
Tableau 7	Proportion de la baisse du PIB amortie par l'assurance-chômage — Avec et sans la réforme de 1978 .....	26
Tableau 8	Réduction de 10 % du montant réel des dépenses publiques fédérales courantes — Incidence sur le PIB réel .....	27
Tableau 9	Réduction de 10 % du montant réel des dépenses publiques fédérales courantes — Incidence sur le PIB réel sans la réforme de l'a.-c. de 1978 .....	27
Tableau 10	Récession de 1982 et périodes subséquentes .....	29
Tableau 11	Cotisations et prêts d'assurance-chômage — Sensibilité cyclique.....	31
Tableau 12	Récession de 1990, année de référence 1988.....	32
Tableau 13	Récession de 1990, année de référence 1989.....	33
Tableau 14	Récession de 1982, avec transferts et impôts aux niveaux de 1981 — Incidence sur le PIB et l'emploi .....	34
Tableau 15	Valeurs historiques de certains transferts et impôts — Selon le compte courant .....	35

## Liste des figures

Figure 1	Prestations d'assurance-chômage en pourcentage du revenu total des Canadiens .....	13
Figure 2	Cotisations d'assurance-chômage perçues en pourcentage du PIB.....	14
Figure 3	Taux des cotisations d'assurance-chômage (employés + employeurs) .....	14



## Résumé

Cette étude a pour but d'évaluer l'efficacité et les possibilités du Régime d'assurance-chômage du Canada en tant que stabilisateur automatique de la macro-économie canadienne pendant la durée d'un cycle économique. Diverses simulations ont été effectuées au moyen du modèle macro-économétrique FOCUS en vue de mesurer les propriétés stabilisatrices de l'assurance-chômage. Ce modèle a été utilisé pour simuler ce qu'aurait pu être le rendement économique si le régime d'assurance-chômage avait été rendu inopérant et incapable de réagir aux évolutions cycliques de l'économie. Ce rendement « simulé » est ensuite comparé au rendement réel de l'économie pour déterminer dans quelle mesure le programme d'assurance-chômage a permis de réduire les fluctuations au chapitre des revenus et de l'emploi.

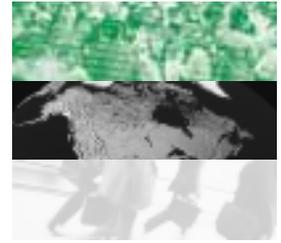
L'étude a montré qu'il existe une forte corrélation entre les dépenses nettes du régime et le rendement de l'économie. Si cela est particulièrement vrai dans le cas des prestations, ce l'est beaucoup moins dans celui des cotisations perçues. L'examen des données révèle également que le taux de cotisation, dont l'évolution n'est pas automatique mais soumise aux orientations choisies, semble avoir suivi le mouvement du cycle, c'est-à-dire qu'il a été augmenté en période de ralentissement et réduit en période de reprise.

Les simulations révèlent que la puissance stabilisatrice du régime varie suivant la taille relative de ce dernier par rapport à celle de l'économie. On a également constaté que l'effet stabilisateur du régime d'assurance-chômage ne se manifeste qu'avec un décalage relativement long. Il est très faible au cours de la première année et met plus de trois ans à atteindre son incidence maximale sur les revenus et sur l'emploi.

Le régime d'assurance-chômage a bel et bien eu un effet stabilisateur au cours de la récession de 1981-1982. Il a permis de réduire la baisse du PIB d'environ 13 p. 100 en 1982 et de 14 p. 100 en 1983. Les pertes d'emploi évitées grâce au régime ont été tout aussi considérables. Cependant, presque tout l'effet stabilisateur du régime en 1982 et en 1983 résultait des prestations versées; les cotisations perçues n'ont eu aucun effet stabilisateur. Le régime d'assurance-chômage a également joué un rôle de stabilisation au cours de la récession de 1990-1991 avec des résultats à peu près équivalents à ce qui a été constaté pour celle de 1981-1982.

L'étude compare également les propriétés stabilisatrices du régime d'assurance-chômage à celles d'autres stabilisateurs fiscaux. Les résultats indiquent que le système d'impôt fédéral n'a en réalité aucun effet stabilisateur et que l'ensemble de tous les autres transferts fédéraux aux particuliers ont un effet stabilisateur sensiblement inférieur à celui de l'assurance-chômage. En outre, l'ensemble de tous les transferts provinciaux et locaux à des particuliers, y compris tous les versements d'aide sociale, ont un effet stabilisateur inférieur à celui du régime d'assurance-chômage. Il semblerait donc que le régime d'assurance-chômage soit le plus puissant stabilisateur automatique.

La principale conclusion à tirer de cette étude est donc que le régime d'assurance-chômage a été, grâce aux prestations versées aux chômeurs, un important et puissant stabilisateur automatique pour l'économie canadienne au cours des deux dernières récessions. Il pourrait être un stabilisateur automatique encore plus puissant si le taux de cotisation n'était pas augmenté en période de ralentissement ni réduit en période de croissance comme cela a souvent été le cas au cours des deux derniers épisodes de récession suivie d'une reprise.



## Introduction

Le régime d'assurance-chômage du Canada fait actuellement l'objet d'un examen majeur. Il est opportun de se pencher sur un instrument de politique sociale et économique qui a de si grandes répercussions sur d'importants aspects de la vie des Canadiens. Ces répercussions englobent l'effet du régime sur le rendement cyclique de la macroéconomie canadienne, c'est-à-dire sur le « cycle économique » canadien. Selon l'enseignement traditionnel des manuels d'économie, le régime d'assurance-chômage est un « stabilisateur automatique » de l'économie canadienne, atténuant les ralentissements économiques et amortissant les pressions inflationnistes en période de forte croissance. Les auteurs du présent document examinent dans quelle mesure il en est ainsi.

### Contenu du rapport

Dans la présente partie, nous définissons le stabilisateur automatique et résumons notre examen de la documentation sur le sujet.

Dans la partie 1, nous examinons, à la lumière de données se rapportant à la période de 1972 à 1992, si le régime d'assurance-chômage a fait fonction de stabilisateur à l'occasion des ralentissements et des reprises de l'économie.

À la partie 2, nous donnons un aperçu de l'évolution du régime d'assurance-chômage du Canada et expliquons comment nous avons modifié le modèle économétrique FOCUS pour en tester divers aspects. Nous y ajoutons un aperçu des six séries de simulations que nous avons faites pour tester l'efficacité du régime d'assurance-chômage en tant que stabilisateur automatique.

Les parties 3 à 8 portent sur les six séries de simulations faites pour évaluer la contribution approximative du régime d'assurance-chômage à la stabilisation de l'économie canadienne en cas de perturbations économiques. Ces séries de simulations ont également permis de vérifier si les propriétés stabilisatrices du régime d'assurance-chômage ont évolué avec le temps, et d'examiner l'efficacité de ce dernier à ce titre par comparaison à d'autres mesures financières qui sont également des stabilisateurs économiques, tels l'impôt fédéral sur le revenu ou les transferts provinciaux aux particuliers.

À la partie 9, nous présentons nos conclusions au sujet de l'efficacité de l'assurance-chômage en tant que stabilisateur automatique.

### L'assurance-chômage en tant que stabilisateur automatique

Dans un contexte idéal, l'économie canadienne connaîtrait le plein emploi et un taux d'inflation peu élevé et stable. Toutefois, plein emploi ne veut pas dire absence de chômage. Les économistes savent qu'à n'importe quel moment, un grand nombre de travailleurs — représentant un certain pourcentage de la population active — sont en chômage du fait qu'ils ont quitté leur emploi soit pour se réinstaller ou chercher de nouveaux défis, soit pour se former à un autre métier dans une économie en constante évolution<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ce niveau de chômage est parfois appelé taux « naturel » de chômage ou « taux de chômage à inflation stationnaire » (TCIS).

*Selon l'enseignement traditionnel des manuels d'économie, le régime d'assurance-chômage est un « stabilisateur automatique » de l'économie canadienne, atténuant les ralentissements économiques et amortissant les pressions inflationnistes en période de forte croissance. Les auteurs du présent document examinent dans quelle mesure il en est ainsi.*

*Le régime d'assurance-chômage présente deux caractéristiques qui devraient en faire un stabilisateur automatique. D'abord, lorsque le chômage augmente, le total des versements de prestations augmente dans un très bref délai. Deuxièmement, lorsque des personnes perdent leur emploi, elles et leurs employeurs cessent immédiatement de verser des cotisations d'assurance-chômage.*

Il arrive que des chocs exogènes ou des changements d'orientation perturbent l'équilibre de l'économie que représente le plein emploi. Il est généralement jugé souhaitable que les gouvernements tentent de rétablir le plein emploi — de stabiliser l'économie — le plus rapidement possible. En cas de ralentissement, par exemple, les gouvernements pourraient réduire les impôts ou augmenter les dépenses pour accroître la demande<sup>2</sup>.

#### **Qu'est-ce qu'un stabilisateur automatique?**

Il faut un certain temps avant que soit reconnu le problème de l'augmentation du chômage ou de la stagnation de l'économie. Comme il faut encore plus de temps avant qu'il soit décidé de mesures et que ces dernières aient un effet sur l'économie, les économistes et les décideurs recherchent des « stabilisateurs automatiques » qui peuvent réagir dès que l'économie glisse au-dessous du niveau du plein emploi. Ces stabilisateurs automatiques — soit une mesure fiscale, soit une augmentation ou une réduction des dépenses publiques — doivent réagir rapidement pour aplanir les répercussions économiques des fluctuations cycliques.

#### **Comment l'assurance-chômage peut-elle stabiliser l'économie?**

Le régime d'assurance-chômage présente deux caractéristiques qui devraient en faire un stabilisateur automatique. D'abord, lorsque le chômage augmente, le total des versements de prestations augmente dans un très bref délai. Deuxièmement, lorsque des personnes perdent leur emploi, elles et leurs employeurs cessent immédiatement de verser des cotisations d'assurance-chômage. Ainsi, lorsqu'un ralentissement élimine des emplois, les recettes fiscales que représentent les cotisations d'assurance-chômage diminuent immédiatement. Parallèlement, l'augmentation des versements de prestations d'assurance-chômage remet un peu de pouvoir d'achat dans l'économie en accroissant automatiquement les dépenses publiques.

Bien qu'il semble clair que le régime d'assurance-chômage devrait avoir quelque effet en tant que stabilisateur automatique, il reste à savoir avec quelle efficacité il remplit ce rôle. L'expérience des 15 dernières années révèle que le régime n'a pas donné toute sa mesure. L'économie canadienne a gravement souffert de deux importants ralentissements, au début des années 1980 et 1990. Les stabilisateurs automatiques existants, dont l'assurance-chômage, n'ont pu stabiliser pleinement l'économie. Il est certainement légitime, toutefois, d'examiner la gravité des problèmes que l'économie aurait connus sans l'assurance-chômage et de se demander dans quelle mesure celle-ci atténue les répercussions des bouleversements économiques. Le présent document aidera à répondre à cette question.

#### **Examen de la documentation sur l'assurance-chômage en tant que stabilisateur automatique**

Le régime d'assurance-chômage du Canada a fait l'objet de nombreuses études au cours des dernières années, mais aucune d'entre elles n'a cherché à quantifier

<sup>2</sup> Un autre point de vue, dit de « théories de cycle économique réel », voit les oscillations du cycle économique comme des reflets naturels de changements inévitables du côté de l'offre dans l'économie. Les tenants de ce point de vue ne voient aucun besoin de contre-mesures macroéconomiques de la part des gouvernements.

son rôle en tant que « stabilisateur automatique ». Ces études<sup>3</sup> ont généralement porté sur l'effet de l'assurance-chômage, sur l'offre de main-d'œuvre ou la durée du chômage.

Dans la seule étude macro-économétrique des stabilisateurs automatiques canadiens qui ait été publiée, Helliwell et Gorbet (1971) ont utilisé le modèle RDX1 de l'économie canadienne (soit le modèle économétrique de la Banque du Canada) pour étudier l'efficacité dynamique de l'assurance-chômage et de certains autres stabilisateurs. À partir de données du milieu des années 1960, ils ont simulé des cycles de trois ans de l'activité et des prix mondiaux et ont calculé les améliorations ou détériorations du rendement de l'économie produites par chaque stabilisateur. Ils ont conclu que l'assurance-chômage était un stabilisateur moins efficace en 1964 qu'en 1958 et que presque tous les stabilisateurs étudiés étaient sensiblement moins efficaces contre les chocs cycliques que les chocs ponctuels ou soutenus. De fait, ils ont constaté que de nombreux stabilisateurs ont produit des effets déstabilisants après que l'économie eut subi des chocs périodiques pendant six ans.

### **Recherches américaines**

Les études de l'effet stabilisateur de l'assurance-chômage sur le revenu ont été quelque peu plus nombreuses aux États-Unis et ailleurs, mais elles se sont concentrées sur son effet sur l'offre de main-d'œuvre et les décisions en matière de recherche d'emploi<sup>4</sup>. Les propriétés stabilisatrices de l'assurance-chômage sont étudiées aux États-Unis depuis le début des années 1960. Les résultats ne sont évidemment pas directement applicables au Canada parce que les régimes des deux pays sont sensiblement différents tant en ce qui concerne leur portée que leur fonctionnement.

L'étude la plus récente et la plus poussée de l'assurance-chômage en tant que stabilisateur automatique est celle qui a été faite en 1992 par Dunsen *et al.* Ils ont utilisé le modèle économétrique de DRI (Data Resources Inc.) de l'économie américaine pour examiner les variations dans l'efficacité de l'assurance-chômage en tant que stabilisateur. Leurs simulations ont révélé que durant les années 1980, l'assurance-chômage n'a été que des deux tiers aussi efficace pour stabiliser l'économie après un choc monétaire qu'elle l'avait été pendant les années 1970.

L'étude a révélé qu'au cours des années 1970, le régime d'assurance-chômage pouvait compenser 5,4 p. 100 de la diminution maximale du PIB réel ou 4,9 p. 100 de la perte d'emplois résultant d'une récession causée par un choc monétaire. Durant les années 1980, le régime pouvait compenser seulement 3,7 p. 100 de la baisse du PIB ou 3,5 p. 100 de la perte d'emplois. Si le rendement du régime d'assurance-chômage durant les années 1990 reflète son déclin pendant les

3 Voir, par exemple, Rea (1977), Grubel et Walker (1978), Fortin (1984), Ham et Rea (1987), Grubel (1988), Coe (1990), Moorthy (1990), Milbourne *et al.* (1991), Phipps (1991), Phipps (1993), Baker et Rea (1993).

4 Voir, par exemple, Bjorkland *et al.* (1991), Blank et Card (1991), Blau et Robbins (1986), Brechling (1981), Brown (1986), Deere (1991), Edgell et Wandner (1974), Ehrenberg et Oaxaca (1976), Hamermesh (1979), Katz et Meyer (1990), Lancaster (1979), Meyer (1990), Mortensen (1977), Narendranathan *et al.* (1985), Solon (1984), ten Hacken *et al.* (1989), Topel (1983) et Vijlbrief (1992).

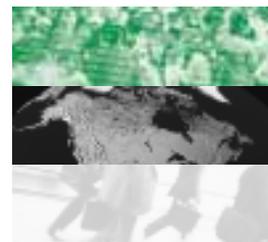
années 1980, les prestations d'assurance-chômage ne pourraient compenser que 2,9 p. 100 de la baisse du PIB au sommet d'une récession causée par un choc monétaire<sup>5</sup>. L'étude conclut que le régime d'assurance-chômage est bien un stabilisateur automatique, mais dans une mesure plutôt faible, et qui s'est encore amenuisée au cours des deux dernières décennies.

L'étude effectuée par DRI sur le régime d'assurance-chômage des États-Unis a imposé une réduction arbitraire de 2 p. 100 de la masse monétaire permanente pour simuler une récession. Les chercheurs ont ensuite observé les effets du régime d'assurance-chômage en fonctionnement normal et en considérant la fixation réelle des prestations et des cotisations durant une période donnée. Ils ont constaté qu'au moment où les choses étaient au pire, le régime d'assurance-chômage avait amorti de 3 à 5 p. 100 les effets négatifs du choc sur le PIB réel et l'emploi.

---

5 À la page 3.

# 1. Examen des données globales sur l'assurance-chômage



Alors que les simulations économétriques peuvent démontrer avec une certaine précision l'efficacité du régime d'assurance-chômage canadien en tant que stabilisateur automatique de l'économie, les données globales peuvent révéler des tendances générales. Dans la présente partie, nous examinons des données du Compte d'assurance-chômage pour établir l'effet global du régime de 1972 à 1992. Nous examinons le rôle des prestations d'assurance-chômage dans le revenu personnel des Canadiens, le niveau des cotisations d'assurance-chômage perçues et le taux des cotisations patronales et salariales pour déterminer si ces tendances ont aidé à compenser les tendances à la récession et à l'inflation.

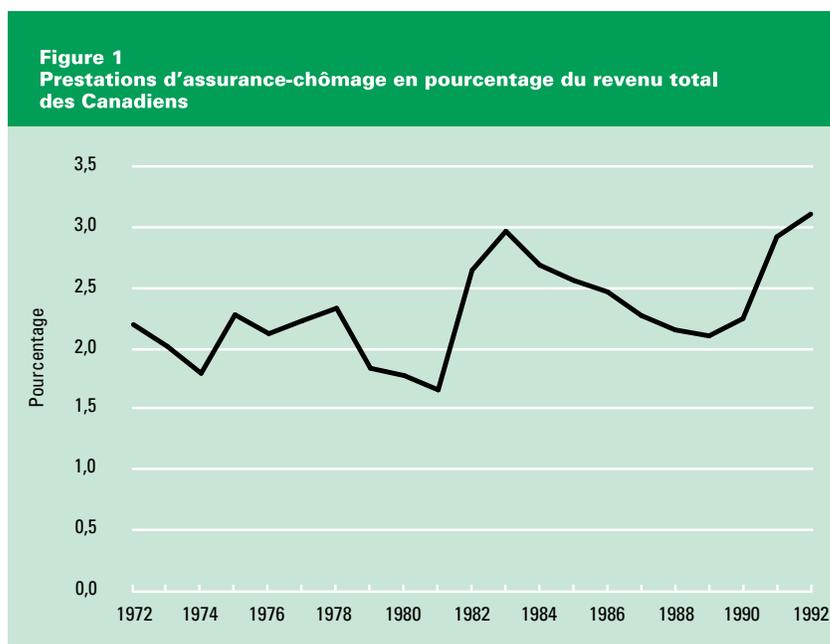
## Comment peut-on évaluer l'efficacité de l'assurance-chômage en tant que stabilisateur automatique?

Si le régime était efficace en tant que stabilisateur, on pourrait s'attendre à ce que les prestations d'assurance-chômage constituent une plus grande partie du revenu personnel global pendant un ralentissement de l'économie et que cette proportion diminue au rythme de la reprise. Inversement, le rapport entre les cotisations d'assurance-chômage perçues et le PIB diminuerait au moment d'un ralentissement et augmenterait à mesure que l'économie s'améliore.

## Prestations d'assurance-chômage en pourcentage du revenu total des Canadiens

La figure 1 montre que le rapport entre les prestations d'assurance-chômage et le revenu personnel total des Canadiens a réagi aux changements de l'économie de 1981 à 1992. En 1981, au début de la récession, les prestations d'assurance-chômage

*Si le régime était efficace en tant que stabilisateur, on pourrait s'attendre à ce que les prestations d'assurance-chômage constituent une plus grande partie du revenu personnel global pendant un ralentissement de l'économie et que cette proportion diminue au rythme de la reprise.*



Source : Statistique Canada

représentaient 1,8 p. 100 du revenu personnel total. En 1983, elles en représentaient 3 p. 100. Ensuite, à mesure que l'économie s'est améliorée pendant le reste des années 1980, la proportion a diminué pour s'établir à un peu plus de 2 p. 100 en 1989. Une autre récession est survenue en 1990 et le rapport des prestations au revenu personnel total a de nouveau augmenté pour atteindre plus de 3 p. 100 en 1992.

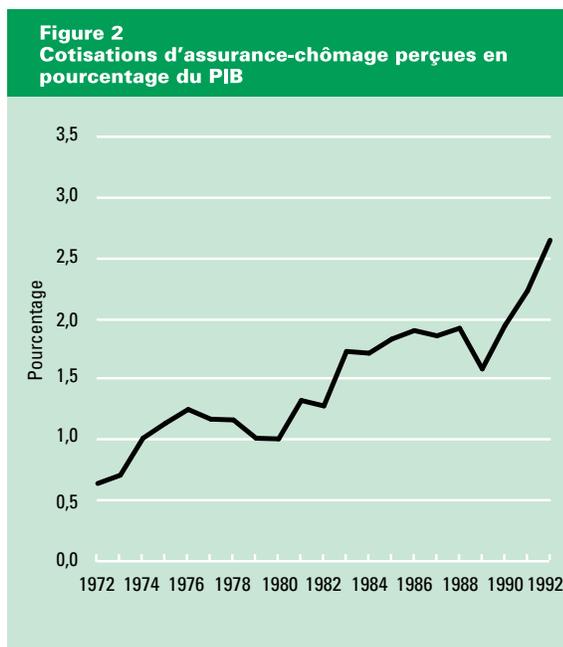
### Total des cotisations d'assurance-chômage perçues en pourcentage du PIB

La figure 2 montre que le rapport entre le total des cotisations d'assurance-chômage perçues et le PIB varie souvent quelle que soit la conjoncture. Durant la récession du début des années 1980, ce rapport a commencé à diminuer, ce qui signifiait que les employés et les employeurs versaient relativement moins de cotisations, mais il a augmenté soudainement en 1983 alors que l'économie ne s'était pas encore redressée.

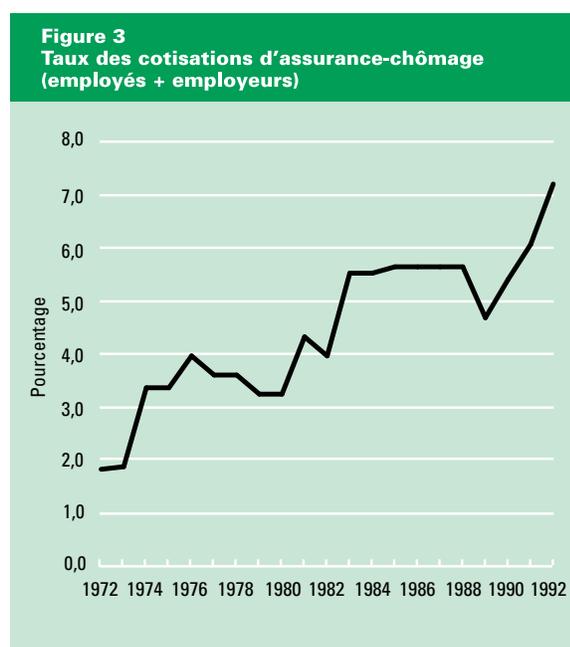
Le rapport des cotisations perçues a augmenté légèrement au cours de la deuxième moitié des années 1980, alors que l'économie se rétablissait rapidement. Mais, de nouveau en 1989, l'économie canadienne étant en surchauffe, le rapport a *diminué*. Si les cotisations avaient un effet stabilisateurs, le rapport aurait dû *augmenter*.

### Taux des cotisations en pourcentage du PIB

L'effet de « stabilisateur automatique » du régime d'assurance-chômage a diminué parce que les taux de cotisation ont souvent augmenté en même temps que le total des versements de prestations. Il ressort de la figure 3 que l'augmentation du total des cotisations patronales et salariales perçues de 1990 à 1992 était liée à celle des taux de cotisation plutôt que, par exemple, à une augmentation du



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

nombre de travailleurs ou d'employeurs. Les taux de cotisation changent automatiquement parce qu'ils se fondent sur une moyenne mobile des coûts historiques du régime en pourcentage de la rémunération assurable des Canadiens. Toutefois, il semblerait que le décalage de fixation des taux n'est pas suffisant pour qu'une récession se termine avant qu'ils augmentent.

### Compte d'assurance-chômage et taux des cotisations d'assurance-chômage

Les cotisations peuvent également être rajustées par suite de décisions du gouvernement d'en augmenter ou d'en réduire les taux, peu importe ce que prévoient les règles établies. Les tableaux 1 et 2 présentent des données sur les recettes et les dépenses du régime d'assurance-chômage de 1973 à 1992. L'augmentation des taux de cotisation pendant la récession de 1982-1983 et, de nouveau, au début des années 1990, résultait d'une décision visant à prévenir un déficit trop prononcé du solde cumulatif du Compte d'assurance-chômage. De même, la décision prise par le gouvernement en 1990 qui consistait à ne plus prendre à sa charge les frais administratifs et autres coûts du régime exigeait que les taux de cotisation soient augmentés pour y pourvoir.

**Tableau 1**  
**Recettes du Compte d'assurance-chômage, 1973-1992**  
(en millions de dollars)

Année	Contribution nette des employeurs et des employés	Contribution du gouvernement	Intérêts nets	Revenu des pénalités	Total des recettes
1973	928	915	-16	1	1 828
1974	1 545	874	-28	1	2 392
1975	1 953	1 703	-14	1	3 643
1976	2 476	1 353	8	2	3 839
1977	2 551	1 784	12	2	4 348
1978	2 838	2 251	20	7	5 116
1979	2 812	1 289	25	4	4 130
1980	3 125	1 030	12	4	4 171
1981	4 716	992	26	4	5 738
1982	4 793	1 776	-89	6	6 486
1983	7 017	2 811	-409	10	9 428
1984	7 627	2 890	-453	12	10 076
1985	8 753	2 888	-522	14	11 133
1986	9 616	2 814	-463	16	11 982
1987	10 212	2 767	-275	18	12 722
1988	11 876	2 633	-104	20	14 425
1989	10 369	2 748	60	30	13 207
1990	12 867	2 416	222	45	15 550
1991	14 761	—	-5	62	14 818
1992	17 885	—	-255	96	17 726

Source : Statistique Canada (1993), *Statistiques sur l'assurance-chômage*, n° de catalogue 73-202S.

**Tableau 2**  
**Dépenses du Compte d'assurance-chômage, 1973-1992**  
(en millions de dollars)

Année	Versements de prestations	Mauvaises créances	Administration	Total des dépenses	Excédent des recettes sur les dépenses	Solde en fin de période
1973	2 004	—	141	2 145	-318	-502
1974	2 116	—	163	2 279	113	-418
1975	3 130	—	192	3 322	321	-97
1976	3 332	—	207	3 539	301	204
1977	3 900	4	234	4 138	210	414
1978	4 508	5	277	4 789	327	741
1979	3 947	7	267	4 221	-91	650
1980	4 332	5	490	4 827	-656	-6
1981	4 757	5	639	5 401	337	331
1982	8 455	-12	772	9 214	-2 728	-2 397
1983	10 063	5	818	10 885	-1 457	-3 854
1984	9 859	11	898	10 768	-692	-4 546
1985	10 118	12	902	11 032	101	-4 445
1986	10 394	8	928	11 330	653	-3 792
1987	10 326	10	962	11 298	1 424	-2 368
1988	10 716	17	968	11 701	2 724	356
1989	11 373	24	1 054	12 451	758	1 113
1990	13 368	39	1 215	14 622	928	2 161
1991	17 691	105	1 228	19 024	-4 205	-2 045
1992	19 102	28	1 227	20 357	-2 631	-4 676

Source : Statistique Canada (1993), *Statistiques sur l'assurance-chômage*, n° de catalogue 73-202S.

Ce bref examen des recettes et des dépenses du régime d'assurance-chômage nous porte à croire que celui-ci a pu avoir, grâce aux versements de prestations, un effet important en tant que stabilisateur automatique de l'économie. Par contre, les cotisations ont eu un effet beaucoup moins marqué en raison de la façon dont elles ont été ajustées au fil des ans.

## 2. Évaluation du rôle de l'assurance-chômage en tant que stabilisateur automatique



Nous avons effectué une série de simulations visant à établir dans quelle mesure le régime d'assurance-chômage pouvait être ou avait été un stabilisateur automatique de l'économie canadienne. Les simulations ont été préparées à l'aide du modèle économétrique FOCUS de l'économie canadienne. FOCUS est un modèle de taille moyenne de la macroéconomie canadienne, conçu et tenu à jour par l'Institute for Policy Analysis de l'Université de Toronto<sup>6</sup>. Malgré ses particularités, FOCUS peut être considéré comme étant représentatif de la catégorie de modèles à plusieurs équations souvent utilisés pour effectuer ce genre de macro-analyse. Il est à peu près l'équivalent, au moins quant à sa conception de la macroéconomie, du modèle utilisé par DRI pour examiner le régime d'assurance-chômage des États-Unis<sup>7</sup>.

### Évolution du régime canadien d'assurance-chômage

Le régime canadien d'assurance-chômage a subi de nombreuses modifications depuis son établissement en 1946, surtout au cours des deux dernières décennies par suite de l'ajout de nouvelles prestations et de la réduction ou l'élimination d'autres prestations. En outre, le financement du régime a récemment fait l'objet d'une révision majeure, le gouvernement fédéral ayant complètement cessé d'y participer directement.

### Prestations anticycliques

Des prestations anticycliques ont été établies lors de récessions, au cours des 20 dernières années, soit pour maintenir un certain niveau d'emploi jusqu'à ce que l'économie s'améliore, soit pour préparer des travailleurs licenciés à de nouveaux genres d'emplois. À partir de 1975, des prestations de formation ont été versées à des travailleurs en vue de leur permettre d'acquérir les compétences requises pour s'adapter aux nouvelles possibilités d'emploi qui s'offraient avec l'évolution de l'économie. Ce volet du programme a été largement étendu au cours de la plus récente récession pour aider les travailleurs à s'adapter à la restructuration de l'économie.

*Le régime canadien d'assurance-chômage a subi de nombreuses modifications depuis son établissement en 1946, surtout au cours des deux dernières décennies par suite de l'ajout de nouvelles prestations et de la réduction ou l'élimination d'autres prestations. En outre, le financement du régime a récemment fait l'objet d'une révision majeure, le gouvernement fédéral ayant complètement cessé d'y participer directement.*

6 Le modèle s'inscrit dans la tradition de la synthèse keynésienne classique, à savoir que les marchés (en particulier le marché du travail) peuvent se trouver assombris pendant de longues périodes et que la plupart des attentes ne sont pas « rationnelles » en ce sens qu'elles ne sont pas formées en pleine connaissance du modèle et des valeurs présentes et futures de toutes les variables exogènes. On trouvera une description détaillée du modèle dans Peter Dungan et Gregory Jump, *FOCUS: Forecasting and User Simulation Model of the Canadian Economy*, version 93A, Institute for Policy Analysis, 1993 (polycopié). Toutefois, FOCUS comporte certains mécanismes visant à reconnaître explicitement les attentes et à leur permettre de s'adapter assez rapidement à des variations telles, par exemple, celles de la masse monétaire ou du taux de change. On trouvera une description des propriétés de FOCUS avec et sans autres attentes « rationnelles », dans Peter Dungan et Thomas A. Wilson, « Modeling Anticipated and Temporary Fiscal Policy Shocks in a Macro-Econometric Model of Canada », *Canadian Journal of Economics*, XXI:1 (février 1988), pp. 41-60.

7 « The Cyclical Effects of the Unemployment Insurance (UI) Program » par Bruce H. Dunson, S. Charles Maurice et Gerald P. Dwyer Jr., Metrica Inc., The Woodlands, TX. Rapport préparé pour le U.S. Department of Labor, Employment and Training Administration, Washington, D.C., 31 décembre 1990.

### **Prestations non cycliques**

Certaines prestations sont non cycliques, c'est-à-dire qu'elles n'augmentent pas en temps de récession et ne diminuent pas en temps de croissance. Des prestations de maladie et de pêcheur sont offertes depuis le début des années 1970. Des prestations de retraite ont été ajoutées à la même époque puis supprimées en 1990; les prestations de maternité, d'adoption et les prestations parentales sont également non cycliques.

### **Prestations cycliques**

Le régime d'assurance-chômage offre des prestations pour le travail partagé et des prestations de création d'emplois depuis 1982. Les prestations pour le travail partagé visent les situations où un employeur serait obligé de réduire temporairement l'effectif de son entreprise. Dans ce cas, au lieu de procéder à une mise à pied, l'employeur réduit les heures de travail de tout un groupe d'employés dont la perte financière est alors partiellement compensée par des prestations. Les prestations de création d'emplois visent à encourager les entreprises à continuer de recourir aux compétences de travailleurs durant des périodes de chômage. Le taux des prestations est fondé sur le salaire applicable aux métiers en cause dans la région.

Une « aide à l'activité indépendante » est offerte depuis 1992. Ainsi, des prestations sont-elles versées à des prestataires qui veulent lancer une entreprise ou s'établir à leur compte. Tout prestataire qui a un projet d'entreprise viable peut recevoir des prestations qui procurent une sécurité de revenu durant les premières étapes de l'établissement et de l'exploitation d'une entreprise.

La valeur des prestations cycliques, anticycliques et non cycliques est faible par comparaison à celle des prestations ordinaires, depuis les années 1970. Les prestations ordinaires représentent environ 85 p. 100 de toutes les prestations versées aux Canadiens. Les prestations cycliques, anticycliques et non cycliques représentent l'autre 15 p. 100 des prestations versées.

### **Admissibilité aux prestations d'assurance-chômage**

D'autres modifications ont été apportées au régime d'assurance-chômage en 1978 et en 1991. En 1978, le nombre de semaines de travail requis pour être admissible aux prestations a été porté de 8 semaines à un éventail de 10 à 14 semaines, suivant le niveau de chômage dans la région. En même temps, on a réduit le nombre de semaines pour lesquelles des prestations pouvaient être versées aux prestataires ayant accumulé le nombre minimal de semaines de référence. En 1991, on a augmenté le nombre de semaines de travail exigé dans certaines régions pour avoir droit à des prestations.

### **Modifications apportées au modèle FOCUS**

Aux fins de notre étude, nous avons accru le détail du modèle FOCUS concernant le régime d'assurance-chômage et distingué trois genres de demandes de prestations, soit :

- 1) les demandes de prestations ordinaires d'assurance-chômage;
- 2) les demandes de prestations cycliques, soit les prestations de formation et pour le travail partagé;
- 3) les demandes de prestations non cycliques, soit les prestations de maladie, de maternité et de pêcheur.

Pour déterminer le niveau des prestations d'assurance-chômage injectées dans l'économie, nous avons calculé le nombre total de semaines pour lesquelles des prestations de chaque genre ont été versées et l'avons multiplié par le montant maximal des prestations hebdomadaires payables<sup>8</sup>. Dans les deux premiers cas, notre calcul du nombre total de semaines pour lesquelles des prestations ont été versées est fonction du niveau de chômage pendant l'année donnée; dans le cas des demandes de prestations non cycliques, le nombre total de semaines pour lesquelles des prestations ont été versées se fonde sur la population totale.

Le sous-modèle relatif à l'assurance-chômage que comporte FOCUS n'est d'aucune façon une description complète et pleinement détaillée du régime et de ses effets possibles sur l'économie canadienne. Il devait être conçu de façon à interagir avec les autres variables du modèle, tel le taux global de chômage. Il n'a pour objet que de saisir les grands effets macroéconomiques, et non pas les changements qui se produisent dans la microstructure de l'économie. D'importantes modifications qui seraient apportées à l'assurance-chômage pourraient, par exemple, avoir des répercussions considérables sur la fixation des salaires et le taux d'activité, mais cela s'écarte de l'objet du présent rapport.

### **Aperçu des séries de simulations**

Nous avons effectué six séries de simulations pour vérifier les propriétés stabilisatrices du régime d'assurance-chômage dans le cas de chocs ponctuels subis par l'économie. Nous avons également vérifié l'incidence des modifications apportées en 1978 et en 1991 au régime lui-même et l'efficacité d'autres stabilisateurs, tel l'impôt sur le revenu des particuliers. Les six séries de simulations sont les suivantes :

#### **Simulations de chocs économiques**

Série de simulations A — Réduction de 2 p. 100 de la masse monétaire, simulant une récession

Série de simulations B — Réduction de 10 p. 100 des dépenses publiques

#### **Modifications apportées au régime d'assurance-chômage**

Série de simulations C — Test de l'incidence des réformes de 1978 et de 1991 du régime d'assurance-chômage

#### **Chocs économiques historiques**

Série de simulations D — Récession de 1982

Série de simulations E — Récession de 1990

---

8 Dans chacune des six régressions de cette partie du modèle (le nombre de semaines de versement et les prestations versées pour chacune des trois catégories), des variables fictives ont été introduites à l'égard des deux grandes réformes de l'assurance-chômage touchées par notre étude, soit celle de 1978 et celle de 1991. Ces variables fictives permettent de vérifier les changements globaux dans le nombre de semaines ou les montants de prestations versées comparativement à ce qu'ils auraient été sous l'ancien régime. Les variables fictives ont, dans le cas de 1978, un effet important (et négatif) en ce qui concerne les prestations hebdomadaires ordinaires versées, mais c'est tout. Dans le cas de 1991, elles font très légèrement augmenter les prestations ordinaires versées (mais non le nombre de semaines pour lesquelles des prestations ont été demandées) et entraînent une forte augmentation du nombre de semaines et des montants versés en prestations non ordinaires et non cycliques (par suite de l'introduction des prestations parentales).

*Les résultats des simulations montrent qu'il faut au moins trois ans avant que les effets stabilisateurs de l'assurance-chômage atteignent leur maximum.*

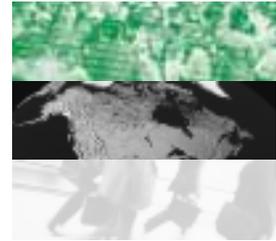
### **Comparaison de stabilisateurs**

Série de simulations F — Comparaison de l'assurance-chômage avec d'autres stabilisateurs automatiques durant la récession de 1982

Toutes les simulations visent les propriétés stabilisatrices de l'assurance-chômage dans le cas de crises provoquant un ralentissement de l'économie. C'est dans le contexte de ralentissements que s'effectue habituellement l'examen des stabilisateurs automatiques, bien qu'ils soient également utiles pour amortir les mouvements de l'économie au-dessus du niveau de plein emploi jusqu'à l'inflation. Dans le cas de chocs relativement faibles, les répercussions économiques que révèlent les modèles économétriques sont linéaires : si nous avons choisi des chocs de même taille provoquant un mouvement ascendant plutôt que descendant — telle une augmentation de 2 p. 100 de la masse monétaire — nous aurions obtenu des résultats de même ampleur, mais de signe opposé.

Les résultats des simulations montrent qu'il faut au moins trois ans avant que les effets stabilisateurs de l'assurance-chômage atteignent leur maximum. Il en est ainsi en raison d'une fourchette de décalages dans les équations de comportement du modèle, qui, à leur tour, reflètent le fonctionnement du régime lui-même. L'emploi et le chômage ne réagissent pas pleinement à une crise avant un certain nombre de trimestres et le régime d'assurance-chômage ne peut réagir avant que le chômage n'augmente. En outre, les équations relatives à l'assurance-chômage que comporte le modèle prennent un ou deux trimestres pour réagir à toute fluctuation du chômage. Enfin, les équations de consommation que présente le modèle font que la consommation des particuliers ne réagit que graduellement au revenu supplémentaire tiré des prestations d'assurance-chômage. Donc, bien que les simulations révèlent que l'assurance-chômage est, à notre avis, un important stabilisateur à moyen terme, les décalages que comporte le modèle (s'ils sont bien spécifiés et estimés) montrent que ses propriétés stabilisatrices s'émoussent quelque peu à court terme.

### 3. Série de simulations A — Réduction de 2 p. 100 de la masse monétaire simulant un ralentissement de l'économie



Dans la série de simulations A, nous avons appliqué un choc à l'économie de 1979 et examiné son incidence sur une période de cinq ans. Nous avons ensuite appliqué le même choc à l'économie de 1982 et examiné également son incidence sur cinq ans. Nous avons fait la même chose dans le cas des économies de 1985 et de 1988 et examiné les changements annuels pendant cinq ans. L'application du même choc à différentes années nous a permis de tenir compte du fait que la taille du régime d'assurance-chômage par rapport au PIB et aux revenus a varié sensiblement au cours des deux dernières décennies. On devrait s'attendre à ce que l'efficacité de l'assurance-chômage en tant que stabilisateur varie suivant sa taille.

Dans le cas de chaque année, nous avons examiné l'incidence d'une réduction de la masse monétaire lorsque le régime réagit à l'augmentation du chômage en versant plus de prestations et en percevant moins de cotisations (régime normal) et, ensuite, lorsqu'il ne réagit pas (régime fixe), les prestations versées et les cotisations perçues étant alors maintenues à leur niveau réel chaque année<sup>9</sup>. Cela correspond à la façon dont le régime d'assurance-chômage a été immobilisé dans les simulations effectuées par DRI dans l'étude du régime américain. Nous avons employé la même méthode aux fins de comparaison.

Un résumé des résultats est présenté aux tableaux 3 et 4. Le tableau 3 présente les résultats relatifs au PIB réel, tandis que le tableau 4 se rapporte à l'emploi. Dans le cas de chaque année, quatre colonnes montrent les effets du choc sur le PIB et sur l'emploi. La première colonne montre les grandes variations du PIB réel et du niveau d'emploi lorsque le régime d'assurance-chômage fonctionne normalement; la deuxième colonne montre les variations dans le PIB réel et le niveau d'emploi lorsque le régime d'assurance-chômage ne réagit pas. Dans le cas du PIB réel, le changement d'incidence est exprimé en pourcentage de son niveau réel pour cette année-là. Dans le cas de l'emploi, le changement d'incidence est indiqué en milliers d'emplois créés ou perdus, par comparaison au nombre réel d'emplois pour l'année en cause. Les deux autres colonnes indiquent l'écart attribuable au fonctionnement normal du régime et le pourcentage de variation que cet écart représente.

Sous l'effet de la réduction de la masse monétaire en 1979 et le régime d'assurance-chômage fonctionnant normalement, le PIB réel est de 0,189 p. 100 au-dessous de son niveau réel de 1979. Cette incidence négative passe à 0,817 p. 100 du PIB en 1981 pour revenir à 0,271 p. 100 en 1983. Lorsque le régime d'assurance-chômage ne joue pas le rôle de stabilisateur — comme l'indique la colonne intitulée « régime fixe » — le même choc monétaire fait diminuer le PIB réel de 0,193 p. 100 en 1979, une différence d'environ 0,005 p. 100, soit de 2,5 p. 100 de

*Sans réaction du régime d'assurance-chômage au choc, le PIB aurait diminué de 0,821 p. 100, soit de 0,106 p. 100 de plus, en 1982. Il s'agit là d'un écart de près de 13 p. 100.*

<sup>9</sup> Il y a lieu de signaler que, pour maintenir les cotisations perçues en termes réels au niveau historique, il a été nécessaire de modifier le taux de cotisation de façon endogène à l'intérieur de la simulation; ainsi, pour chaque trimestre, le modèle cherche à établir le taux auquel les cotisations perçues auraient été égales en termes réels à celles de la situation de référence. Cet ajustement est important parce que, dans le modèle FOCUS, le taux de cotisation lui-même, tout comme le total des cotisations perçues, s'engage dans d'importantes relations comportementales (par exemple, le calcul du coût unitaire de la main-d'œuvre pour établir le niveau global de prix).

plus. De même, sans réaction du régime d'assurance-chômage au choc, le PIB aurait diminué de 0,821 p. 100, soit de 0,106 p. 100 de plus, en 1982. Il s'agit là d'un écart de près de 13 p. 100.

**Tableau 3**  
Réduction de 2 % de la masse monétaire  
Incidence sur le PIB réel  
(pourcentage)

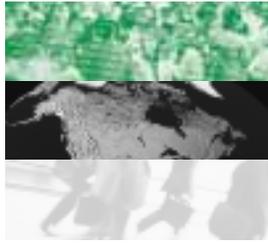
Choc de 1979					Choc de 1982				
	Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart		Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart
1979	-0,189	-0,193	0,005	2,5	1982	-,0228	-0,234	0,007	2,9
1980	-0,544	-0,572	0,028	5,0	1983	-0,489	-0,530	0,041	7,7
1981	-0,817	-0,882	0,065	7,3	1984	-0,703	-0,793	0,090	11,4
1982	-0,715	-0,821	0,106	12,9	1985	-0,645	-0,773	0,128	16,5
1983	-0,271	-0,368	0,097	26,4	1986	-0,412	-0,540	0,127	23,6
Choc de 1985					Choc de 1988				
	Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart		Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart
1985	-0,187	-0,193	0,006	2,5	1988	-0,343	-0,356	0,012	3,5
1986	-0,470	-0,503	0,033	5,0	1989	-0,813	-0,880	0,067	7,6
1987	-0,787	-0,876	0,088	7,3	1990	-1,007	-1,143	0,136	11,9
1988	-0,828	-0,970	0,142	12,9	1991	-0,835	-1,022	0,187	18,3
1989	-0,538	-0,680	0,143	26,4	1992	-0,332	-0,498	0,166	33,3

**Tableau 4**  
Réduction de 2 % de la masse monétaire  
Incidence sur l'emploi  
(nombre d'emplois)

Choc de 1979					Choc de 1982				
	Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart		Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart
1979	-4 110	-4 280	170	3,9	1982	-6 540	-6 780	230	3,4
1980	-25 250	-26 680	1 430	5,3	1983	-26 520	-28 640	2 120	7,4
1981	-54 710	-59 130	4 420	7,5	1984	-49 910	-56 110	6 200	11,1
1982	-64 970	-73 080	8 100	11,1	1985	-60 440	-71 400	10 960	15,4
1983	-41 820	-52 170	10 350	19,8	1986	-49 190	-62 760	13 580	21,6
Choc de 1985					Choc de 1988				
	Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart		Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart
1985	-5 170	-5 400	230	4,2	1988	-11 940	-12 460	520	4,2
1986	-24 340	-26 160	1 820	7,0	1989	-50 840	-54 920	4 090	7,4
1987	-53 370	-59 480	6 110	10,3	1990	-86 980	-97 920	10 940	11,2
1988	-74 580	-86 780	12 200	14,1	1991	-91 870	-109 580	17 710	16,2
1989	-66 170	-82 240	16 060	19,5	1992	-62 230	-82 770	20 540	24,8

L'examen des résultats relatifs au PIB réel que renferme le tableau 3 montre que le régime d'assurance-chômage n'amortit que de 2,5 p. 100 à 3,5 p. 100 du choc monétaire la première année, mais que l'effet modérateur augmente avec le temps, atteignant plus de 10 p. 100 au moment de l'incidence maximale du choc et plus de 20 p. 100 au bout de cinq ans. En ce qui concerne l'emploi, l'effet modérateur est légèrement plus grand les premières années suivant le choc et légèrement plus faible les quatrième et cinquième années, même si les valeurs se situent clairement dans la même grande fourchette, comme le révèle le tableau 4.

L'effet stabilisateur de l'assurance-chômage varie selon le niveau de chômage ainsi que le montant des prestations versées et des cotisations perçues chaque année. Le régime d'assurance-chômage aura donc un effet stabilisateur plus grand les années où le niveau de chômage et le total des prestations versées seront plus élevés. Tel a été le cas en 1982, année où le niveau de chômage et le montant des prestations versées ont été proportionnellement plus élevés qu'en 1979. L'effet modérateur est donc plus grand la première année du choc de 1982 que celle du choc de 1979. Cependant, il est plus marqué la cinquième année après le choc de 1979 (soit en 1983) qu'après celui de 1982 (soit en 1986, où le montant des prestations versées a de beaucoup dépassé le niveau de 1983 par rapport au PIB).



## 4. Série de simulations B — Réduction de 10 p. 100 des dépenses publiques

*Ce choc a sur le PIB à peu près la même incidence à long terme qu'une réduction de 2 p. 100 de la masse monétaire, mais il est beaucoup plus ressenti les premières années.*

Dans le modèle FOCUS pour le Canada, il faut plusieurs années avant que le PIB ressente le plein effet d'un choc monétaire. La première année, en particulier, l'incidence est relativement faible. Nous avons donc décidé de vérifier l'effet stabilisateur du régime d'assurance-chômage par rapport à un choc plus direct au chapitre de la demande — dans ce cas, une réduction de 10 p. 100 des dépenses fédérales réelles pour l'achat de biens et de services courants, excepté les salaires. Ce choc a sur le PIB à peu près la même incidence à long terme qu'une réduction de 2 p. 100 de la masse monétaire, mais il est beaucoup plus ressenti les premières années. Les résultats sont résumés aux tableaux 5 et 6.

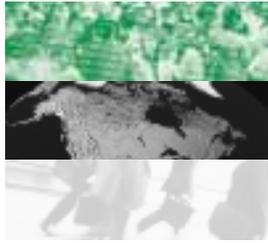
**Tableau 5**  
Réduction de 10 % du montant réel des dépenses publiques fédérales courantes  
Incidence sur le PIB réel  
(pourcentage)

	Choc de 1979				Choc de 1982				
	Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart	Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart	
1979	-0,620	-0,641	0,021	3,3	1982	-0,679	-0,704	0,025	3,6
1980	-0,827	-0,906	0,079	8,7	1983	-0,853	-0,962	0,109	11,4
1981	-0,797	-0,922	0,124	13,5	1984	-0,828	-1,007	0,179	17,7
1982	-0,657	-0,795	0,137	17,3	1985	-0,743	-0,944	-0,201	21,3
1983	-0,432	-0,540	0,108	20,0	1986	-0,587	-0,768	0,180	23,5
	Choc de 1985				Choc de 1988				
	Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart	Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart	
1985	-0,669	-0,695	0,026	3,7	1988	-0,566	-0,589	0,023	3,9
1986	-0,914	-1,020	0,105	10,3	1989	-0,784	-0,874	0,090	10,3
1987	-0,929	-1,120	0,191	17,1	1990	-0,692	-0,818	0,126	15,4
1988	-0,669	-0,876	0,207	23,6	1991	-0,482	-0,606	0,124	20,5
1989	-0,303	-0,430	0,127	29,4	1992	-0,231	-0,305	0,074	24,3

**Tableau 6**  
**Réduction de 10 % du montant réel des dépenses publiques fédérales courantes**  
**Incidence sur l'emploi**  
 (nombre d'emplois)

Choc de 1979					Choc de 1982				
	Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart		Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart
1979	-27 080	-27 910	830	3,0	1982	-29 720	-30 710	980	3,2
1980	-63 000	-67 580	4 580	6,8	1983	-68 960	-75 250	6 290	8,4
1981	-82 050	-91 960	9 910	10,8	1984	-86 380	-100 380	14 000	13,9
1982	-75 700	-88 620	12 920	14,6	1985	-85 400	-105 090	19 680	18,7
1983	-59 320	-72 280	12 960	17,9	1986	-74 490	-95 390	20 900	21,9
Choc de 1985					Choc de 1988				
	Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart		Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart
1985	-30 870	-31 970	1 100	3,5	1988	-27 840	-28 860	1 020	3,5
1986	-73 920	-80 360	6 440	8,0	1989	-67 920	-73 910	5 990	8,1
1987	-98 620	-113 940	15 320	13,4	1990	-82 960	-94 760	11 800	12,5
1988	-91 720	-113 450	21 730	19,2	1991	-69 850	-84 010	14 160	16,9
1989	-60 750	-80 650	19 900	24,7	1992	-45 870	-58 080	12 200	21,0

Comme le choc des dépenses publiques influe sur les niveaux du PIB et de l'emploi plus rapidement que le choc monétaire, l'effet modérateur du régime d'assurance-chômage est également plus grand. La première année, le régime amortit le choc d'environ 3,5 p. 100, taux qui augmente à plus de 15 p. 100 la troisième année et, parfois, à bien plus de 20 p. 100 par la suite.



## 5. Série de simulations C — Incidence des réformes de l'assurance-chômage

*Nous avons vérifié l'incidence des réformes de l'assurance-chômage de 1978 et de 1991 et constaté qu'il n'y avait de différence notable dans la réaction du régime aux changements cycliques du taux de chômage que dans le cas de la première, soit sur le niveau du PIB de cette année-là.*

Nous avons vérifié l'incidence des réformes de l'assurance-chômage de 1978 et de 1991 et constaté qu'il n'y avait de différence notable dans la réaction du régime aux changements cycliques du taux de chômage que dans le cas de la première, soit sur le niveau du PIB de cette année-là. Pour vérifier l'importance de l'incidence de la réforme de 1978, nous avons combiné le choc des dépenses publiques — série de simulations B — avec l'équation du modèle reflétant le régime d'assurance-chômage en vigueur avant la réforme de 1978<sup>10</sup>. Le tableau 7 ci-dessous montre l'effet relativement négligeable du régime sur la diminution du PIB réel si la réforme de 1978 n'avait jamais eu lieu, au cours des cinq années suivant chaque année de choc.

**Tableau 7**  
**Proportion de la baisse du PIB amortie par l'assurance-chômage**  
**Avec et sans la réforme de 1978**  
(pourcentage)

	Sans la réforme de 1978	Avec la réforme de 1978		Sans la réforme de 1978	Avec la réforme de 1978
<b>Choc de 1979</b>			<b>Choc de 1982</b>		
1980	3,4	3,3	1983	3,8	3,6
1981	9,3	8,7	1984	12,1	11,4
1982	14,5	13,5	1985	19,0	17,7
1983	19,1	17,3	1986	23,0	21,3
1984	22,1	20,0	1987	25,4	23,5
<b>Choc de 1985</b>			<b>Choc de 1988</b>		
1986	4,1	3,7	1989	4,0	3,9
1987	11,2	10,3	1990	10,9	10,3
1988	18,5	17,1	1991	16,6	15,4
1989	25,6	23,6	1992	22,4	20,5
1990	32,2	29,4	1993	26,8	24,3

Les tableaux 8 et 9 résument l'incidence d'une réduction des dépenses publiques sans la réforme de l'assurance-chômage de 1978. Le régime était légèrement plus apte à modérer la baisse du PIB avant la réforme de 1978. Cette dernière a donc eu un faible effet négatif sur l'aptitude du régime à amortir les chocs.

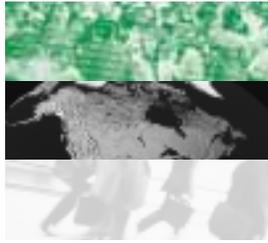
<sup>10</sup> À cette fin, nous annulons tout simplement l'effet des variables fictives ultérieures à la réforme lorsque nous faisons la simulation de la situation normale. À noter que les simulations d'un régime « fixe » seront identiques dans chaque cas.

**Tableau 8**  
**Réduction de 10 % du montant réel des dépenses publiques fédérales courantes**  
**Incidence sur le PIB réel**  
 (pourcentage)

Choc de 1979					Choc de 1982				
	Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart		Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart
1979	-0,619	-0,641	0,022	3,4	1982	-0,678	-0,704	0,027	3,8
1980	-0,822	-0,906	0,084	9,3	1983	-0,846	-0,962	0,116	12,1
1981	-0,788	-0,922	0,134	14,5	1984	-0,815	-1,007	0,192	19,0
1982	-0,643	-0,795	0,151	19,1	1985	-0,727	-0,944	0,217	23,0
1983	-0,421	-0,540	0,119	22,1	1986	-0,573	-0,768	0,195	25,4
Choc de 1985					Choc de 1988				
	Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart		Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart
1985	-0,667	-0,695	0,029	4,1	1988	-0,565	-0,589	0,024	4,0
1986	-0,905	-1,020	0,115	11,2	1989	-0,779	-0,874	0,095	10,9
1987	-0,912	-1,120	0,207	18,5	1990	-0,682	-0,818	0,135	16,6
1988	-0,652	-0,875	0,224	25,6	1991	-0,470	-0,606	0,136	22,4
1989	-0,292	-0,430	0,138	32,2	1992	-0,224	-0,305	0,082	26,8

**Tableau 9**  
**Réduction de 10 % du montant réel des dépenses publiques fédérales courantes**  
**Incidence sur le PIB réel sans la réforme de l'a.-c. de 1978**  
 (nombre d'emplois)

Choc de 1979					Choc de 1982				
	Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart		Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart
1979	-27 050	-27 910	860	3,1	1982	-29 690	-30 710	1 010	3,3
1980	-62 720	-67 580	4 860	7,2	1983	-68 600	-75 250	6 650	8,8
1981	-81 320	-91 960	10 640	11,6	1984	-85 440	-100 380	14 930	14,9
1982	-74 540	-88 620	14 070	15,9	1985	-83 930	-105 090	21 160	20,1
1983	-57 990	-72 280	14 290	19,8	1986	-72 880	-95 390	22 530	23,6
Choc de 1985					Choc de 1988				
	Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart		Régime normal	Régime fixe	Écart	en % de l'écart
1985	-30 770	-31 970	1 200	3,8	1988	-27 810	-28 860	1 050	3,6
1986	-73 370	-80 360	6 990	8,7	1989	-67 630	-73 910	6 280	8,5
1987	-97 320	-113 940	16 610	14,6	1990	-82 200	-94 760	12 560	13,3
1988	-89 900	-113 450	23 540	20,8	1991	-68 670	-84 010	15 340	18,3
1989	-59 040	-80 650	21 610	26,8	1992	-44 770	-58 080	13 310	22,9



*Ces résultats révèlent que l'effet stabilisateur du régime d'assurance-chômage est essentiellement attribuable au versement de prestations. Il n'y a pratiquement aucun effet stabilisateur du côté « financier » du régime d'assurance-chômage — c'est-à-dire par suite de la diminution des cotisations perçues pendant un ralentissement.*

## 6. Série de simulations D — Récession de 1982

Dans la série de simulations D, nous avons examiné un épisode de choc historique, à savoir la récession de 1982 et la période subséquente. Nous avons vérifié l'efficacité du régime d'assurance-chômage en tant que stabilisateur en nous demandant ce qui serait arrivé les années suivantes s'il n'avait pas réagi au ralentissement. Il est à noter que les simulations d'événements historiques ne s'appuient pas sur le modèle pour évaluer l'augmentation du chômage par suite de la récession, étant donné que nous connaissons d'emblée l'augmentation du chômage et, partant, celle du montant des prestations versées.

Nous avons simulé les effets de la récession de 1982 suivant diverses combinaisons de montants de prestations versées et de cotisations perçues, et examiné les résultats pour la période de 1982 à 1986<sup>11</sup>.

### Modifications du taux de cotisation

L'épisode de 1982 ne permet pas de faire une évaluation tout à fait sans réserve de l'assurance-chômage en tant que stabilisateur automatique parce que le taux de la cotisation salariale a varié au cours de cette période. En 1982, le taux a été légèrement réduit, passant de 1,8 p. 100 à 1,65 p. 100; ensuite, en 1983, il a subi une augmentation substantielle, s'établissant à 2,3 p. 100; finalement, en 1985, il a de nouveau été légèrement augmenté à 2,35 p. 100. Pour que le régime d'assurance-chômage fonctionne pleinement en tant que stabilisateur automatique pendant la période de 1982 à 1986, le taux de cotisation aurait dû rester fixe.

Comme le taux de cotisation a varié, nous avons effectué trois simulations contre-factuelles pour la période de 1982 à 1986 :

- Dans la première, nous avons maintenu le montant des prestations versées et des cotisations perçues aux niveaux *réels* de 1981. L'augmentation de ces montants de 1982 à 1986 tient donc seulement de l'inflation.
- Dans la deuxième, nous avons maintenu les cotisations perçues au niveau de 1981, alors que le total des prestations versées a augmenté avec le chômage.
- Dans la troisième enfin, nous avons maintenu les prestations au niveau de 1981 et fait changer les cotisations, comme cela s'est produit en réalité.

### Prestations et cotisations d'assurance-chômage aux niveaux de 1981

Cette simulation correspond aux simulations du « régime fixe » faites dans le cas des chocs des réductions de la masse monétaire et des dépenses publiques. La première colonne du tableau 10 indique que, si le régime d'assurance-chômage n'avait pas réagi à la récession, le PIB réel aurait été de près de 1 p. 100 plus bas en 1982 et en 1983 (0,88 p. 100 et 1,01 p. 100) et que l'économie aurait perdu 38 000 emplois de plus en 1982 et 88 500 emplois de plus en 1983.

<sup>11</sup> Les résultats détaillés de la série de simulations D se trouvent à l'annexe A.

**Tableau 10**  
**Récession de 1982 et périodes subséquentes**

	Cotisations et prestations d'a.-c. aux taux de 1981 (Régime fixe)	Cotisations aux niveaux de 1981, augmentation des prestations	Effet net de l'augmentation des prestations	Prestations aux niveaux de 1981, variation des taux de cotisation
PIB réel, taux de variation (en %) par rapport au niveau historique				
1982	-0,88	-0,17	+0,71	-0,76
1983	-1,01	+0,48	+1,49	-1,45
1984	-0,11	+1,07	+1,18	-1,46
1985	+0,49	+1,21	+0,72	-1,34
1986	+1,32	+1,27	-0,05	-1,03
Emploi, variation par rapport au nombre historique d'emplois				
1982	-38 500	-9 600	+28 900	-31 700
1983	-88 500	+18 900	+107 400	-104 600
1984	-51 400	+78 100	+129 500	-144 700
1985	+10 200	+118 100	+107 900	-152 700
1986	+93 900	+136 800	+42 900	-133 200

Dans quelle mesure le régime a-t-il réellement atténué la récession en 1982 et de 1983? La réponse dépend en partie de ce qu'on pense qu'il serait arrivé s'il n'y avait pas eu de récession. Supposons que le PIB aurait augmenté, au bas mot, d'environ 3 p. 100. Comme il a en fait baissé de 3,2 p. 100 en 1982, l'écart total de production a atteint 6,2 p. 100. Les résultats de la simulation révèlent que, sans réaction du régime d'assurance-chômage, le PIB aurait baissé de 0,9 p. 100 de plus, d'où un écart total de 7,1 p. 100. L'effet stabilisateur du régime a donc réduit de 0,9 p. 100, soit une portion de 12,7 p. 100, une baisse potentielle de 7,1 p. 100 du PIB imputable à la récession. Ce chiffre s'accorde avec les estimations issues des séries de simulations A et B déjà examinées. En 1983, la baisse du PIB qui a été épargnée par l'assurance-chômage est de l'ordre de 14 p. 100

Toutefois, il faut se rappeler que le taux de cotisation a été rajusté — principalement à la hausse — au cours de cette période. De la première colonne du tableau 10, on peut déduire que l'effet déstabilisateur du gel des prestations et des cotisations aux niveaux réels de 1981 diminue rapidement après 1983. En réalité, la simulation révèle qu'en 1986, le PIB aurait été de plus de 1 p. 100 plus élevé si les cotisations avaient été gelées au niveau réel de 1981 au lieu d'être réduites puis augmentées par la suite, comme elles l'ont été.

### **Cotisations aux niveaux de 1981, augmentation des prestations**

Afin d'évaluer ce qu'aurait été le plein effet stabilisateur de l'assurance-chômage de 1982 à 1986 si le taux de cotisation n'avait pas changé, nous avons fait une deuxième simulation en le maintenant au niveau de 1981 pour la période de 1982 à 1986. La deuxième colonne du tableau 10 montre que si le taux de cotisation n'avait pas été légèrement réduit en 1982, le PIB aurait diminué d'un peu moins de 0,2 p. 100 de plus, les pertes d'emplois s'établissant à environ 9 600. Toutefois, en supprimant les augmentations de taux à partir de 1983, le PIB aurait

été de plus de 1 p. 100 plus élevé en 1984 et il y aurait eu 100 000 emplois de plus en 1985.

Pour estimer dans quelle mesure le régime d'assurance-chômage a contribué et aurait pu contribuer à atténuer la récession de 1982 s'il avait pu fonctionner pleinement en tant que stabilisateur automatique, il faut combiner les résultats de ces deux simulations. La troisième colonne du tableau 10 montre qu'il y a atténuation de l'incidence de la récession de 1982, le PIB étant de 0,71 p. 100 plus élevé et l'économie comptant 29 000 emplois de plus. Mais en 1983 et en 1984, la baisse du PIB qui a été ou aurait pu être prévenue représentée facilement 1 p. 100 de plus que celle des niveaux historiques. En 1984, on aurait évité une perte de près de 130 000 emplois si seules les prestations — mais non les cotisations — avaient réagi à la récession. La baisse du PIB causée par la récession, qui a et aurait pu être prévenue par l'effet stabilisateur de l'assurance-chômage, atteint un sommet d'environ 20 p. 100.

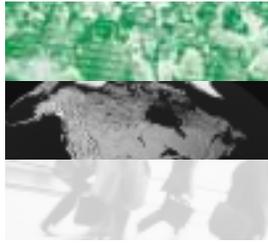
### **Prestations aux niveaux de 1981, variation des taux de cotisation**

Une troisième simulation contre-factuelle de la récession de 1982 et de la période subséquente a été conçue pour isoler les propriétés stabilisatrices des deux « volets » du régime d'assurance-chômage : le versement de prestations et la perception de cotisations. La quatrième colonne du tableau 10 montre les résultats du maintien des prestations aux niveaux réels de 1981 alors que les cotisations suivent leur cours historique. En comparant les troisième et quatrième colonnes du tableau 10, on constate que pratiquement tout l'effet stabilisateur du régime d'assurance-chômage en 1982 et 1983 vient de l'augmentation des prestations versées pendant la récession : si le total des prestations versées en 1982 et 1983 avait été le même en termes réels qu'en 1981, le PIB réel aurait été de près de 1,5 p. 100 plus bas en 1983 et l'économie aurait perdu 105 000 emplois de plus. Il n'y a pratiquement aucun effet stabilisateur du côté « financier » du régime d'assurance-chômage — c'est-à-dire par suite de la diminution des cotisations perçues pendant un ralentissement. En outre, le tableau 10 montre qu'après 1983, l'augmentation des cotisations perçues réduit le rôle de l'assurance-chômage en tant que stabilisateur automatique, par comparaison au versement de prestations seulement.

Ces résultats révèlent que l'effet stabilisateur du régime d'assurance-chômage est essentiellement attribuable au versement de prestations. Comme le montre le tableau 11, un simple examen récapitulatif des prestations versées et des cotisations perçues corrobore cette conclusion. Le rapport entre les prestations d'assurance-chômage et le revenu personnel évolue davantage selon le taux de chômage que le rapport entre les cotisations perçues et le revenu personnel. Les quatrième et cinquième colonnes montrent que le taux de variation annuel du rapport entre les cotisations perçues et le revenu personnel est presque entièrement fonction de leur taux, les variations cycliques du PIB ne contribuant que pour peu à l'expliquer.

**Tableau 11**  
**Cotisations et prêts d'assurance-chômage — Sensibilité cyclique**

	Taux de chômage	Rapport entre prestations et revenu personnel	Rapport entre cotisations et revenu personnel	Taux annuel de de variation du rapport entre cotisations et revenu personnel	Taux annuel de variation du taux de cotisation
1979	7,4	1,84	1,28	—	—
1980	7,5	1,74	1,26	-1,55	0,0
1981	7,5	1,62	1,61	28,13	33,33
1982	11,0	2,60	1,47	-8,28	-8,33
1983	11,8	2,93	2,05	38,63	39,39
1984	11,2	2,65	2,05	0,17	0,0
1985	10,5	2,53	2,19	6,75	2,17
1986	9,5	2,43	2,25	2,89	0,0
1987	8,8	2,24	2,22	-1,24	0,0
1988	7,7	2,13	2,30	3,47	0,0
1989	7,5	2,08	1,87	-18,47	-17,02
1990	8,1	2,23	2,21	17,94	15,38
1991	10,3	2,86	2,48	12,34	12,22
1992	11,3	2,90	2,93	18,01	18,81



## 7. Série de simulations E — Récession de 1990

*Après avoir eu un effet négligeable en 1989 et en 1990 (où le taux de chômage a peu changé), les prestations ont empêché le PIB réel de diminuer de 1,2 p. 100 de plus au cours de la période se terminant en 1992 et cela a permis d'éviter la perte d'un peu plus de 100 000 emplois.*

Les données de 1993 n'étant pas encore disponibles au moment où nous avons fait les simulations relatives à la récession de 1990, nous nous sommes limités à la période de 1990 à 1992. Nous avons effectué deux séries de simulations, où 1988 et 1989 sont les années de référence, pour une période de quatre ans. Dans le cas des simulations fondées sur l'année 1988, nous avons maintenu les prestations versées, les cotisations perçues et le taux de cotisation au niveau de cette année-là<sup>12</sup>.

**Tableau 12**  
**Récession de 1990, année de référence 1988**

	Prestations et cotisations aux niveaux de 1988	Cotisations aux niveaux de 1988, augmentation des prestations	Effet net de la modification du taux de cotisation	Prestations aux niveaux* de 1988, taux réel de cotisation
PIB réel, taux de variation (en %) par rapport au niveau historique				
1989	-0,56	-0,54	+0,02	-0,06
1990	-0,51	0,00	-0,18	-0,18
1991	-0,32	+0,90	+0,41	-0,76
1992	+0,74	+1,39	+0,65	-1,21
Emploi, variation par rapport au nombre historique d'emplois				
1989	-36 400	-33 100	3 300	-5 900
1990	-56 000	-56 700	-700	-12 000
1991	-45 600	-27 300	+18 300	-48 400
1992	+28 100	+82 200	+54 100	-103 900

Pendant la récession de 1990, l'augmentation du taux de chômage a été graduelle, de sorte qu'on pourrait s'attendre à ce que les effets stabilisateurs de l'assurance-chômage soient lents et peu considérables. La quatrième colonne du tableau 12 révèle que, à terme, les prestations ont eu un important effet stabilisateur : après avoir eu un effet négligeable en 1989 et en 1990 (où le taux de chômage a peu changé), les prestations ont empêché le PIB réel de diminuer de 1,2 p. 100 de plus au cours de la période se terminant en 1992 et cela a permis d'éviter la perte d'un peu plus de 100 000 emplois.

Dans la deuxième série de simulations, les mêmes variables ont été maintenues au niveau de 1989. Le tableau 13 en présente les résultats<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> Les résultats détaillés de la série de simulations E selon l'année de référence 1988 se trouvent à l'annexe B.

<sup>13</sup> Les résultats détaillés de la série de simulations E selon l'année de référence 1989 se trouvent à l'annexe C.

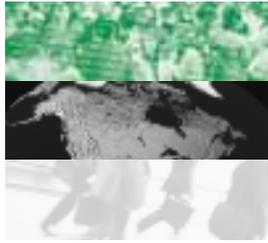
**Tableau 13**  
**Récession de 1990, année de référence 1989**

	Prestations et cotisations aux niveaux de 1989	Cotisations aux niveaux de 1989, augmentation des prestations	Effet net de la modification du taux de cotisation	Prestations aux niveaux de 1989, taux réel de cotisation
PIB réel, taux de variation (en %) par rapport au niveau historique				
1990	+0,38	+0,39	+0,01	-0,16
1991	+0,58	+0,97	+0,39	-0,75
1992	+1,61	+2,23	+0,62	-1,21
Emploi, variation par rapport au nombre historique d'emplois				
1990	+23 800	+24 500	+700	-9 900
1991	+54 700	+73 800	+19 100	-47 400
1992	+132 500	+184 900	+52 400	-103 400

### Modifications du taux de cotisation

Le taux de cotisation a été modifié avant et pendant la période de 1990 à 1992, de sorte que le régime d'assurance-chômage n'a pu agir en tant que véritable stabilisateur passif. En 1988, le taux de la cotisation salariale était de 2,35 p. 100; en 1989, au sommet de la reprise, alors que des resserrements financiers auraient peut-être été de mise, le taux a été ramené à 1,95 p. 100. Ensuite, en 1990, avec l'avènement de la récession, le taux a été porté à 2,25 p. 100, ce qui effaçait presque complètement la réduction de 1989. Enfin, en 1991 et en 1992, le taux a été augmenté à deux reprises pour atteindre des moyennes annuelles de 2,52 p. 100 et 3 p. 100.

On peut également déduire de la deuxième colonne du tableau 12 que les modifications du taux de cotisation peuvent avoir d'importantes répercussions : si le taux de cotisation n'avait pas été réduit en 1989, le PIB aurait été de 0,5 p. 100 plus bas, mais le taux plus élevé aurait permis au PIB d'atteindre 1,4 p. 100 de plus en 1992 et au nombre d'emplois d'augmenter de 80 000. La deuxième colonne du tableau 13 montre que si le faible taux de cotisation de 1989 avait été maintenu pendant la période de 1990 à 1992, le PIB aurait été de 2 p. 100 plus élevé en 1992 et il y aurait eu plus de 180 000 emplois de plus. Les troisième et quatrième colonnes des tableaux 12 et 13 révèlent que le plein fonctionnement du régime d'assurance-chômage (même avec un taux de cotisation fixe) a un effet un peu moins stabilisateur que le seul versement de prestations.



## 8. Série de simulations F — Comparaison de l'assurance-chômage avec d'autres mesures financières

*L'impôt fédéral sur le  
revenu des particuliers  
se révèle n'avoir aucun  
pouvoir stabilisateur  
en réaction aux  
changements cycliques  
de l'économie.*

Dans une dernière série de simulations, nous avons comparé nos évaluations de l'effet stabilisateur de l'assurance-chômage au cours de la récession de 1982 avec celles des propriétés stabilisatrices des diverses autres grandes composantes du système financier : l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, d'autres transferts fédéraux aux particuliers (tels les versements de pension de la Sécurité de la vieillesse) ainsi que les transferts provinciaux et municipaux aux particuliers, y compris l'« aide sociale ». Dans chaque cas, nous avons gelé la ou les variables à leur niveau réel de 1981 et examiné les résultats sur une période de cinq ans. Nous résumons ces résultats au tableau 14<sup>14</sup>. Comme la valeur de ces stabilisateurs varie grandement, nous indiquons également au tableau 15 leur valeur historique de 1981 à 1986, selon les Comptes nationaux.

**Tableau 14**  
**Récession de 1982, avec transferts et impôts aux niveaux de 1981**  
**Incidence sur le PIB et l'emploi**

	Prestations et cotisations aux niveaux de 1981	Prestations aux niveaux de 1981, taux réel de cotisation	Impôt fédéral sur le revenu des particuliers	Autres transferts fédéraux aux particuliers	Transferts provinciaux et locaux aux particuliers
PIB réel, taux de variation (en %) par rapport au niveau historique					
1982	-0,88	-0,76	+0,27	-0,17	-0,21
1983	-0,01	-1,45	+0,33	-0,53	-0,45
1984	-0,11	-1,46	+0,28	-0,88	-0,52
1985	+0,49	-1,34	+1,22	-1,17	-0,52
1986	+1,32	-1,03	-1,03	-1,28	-0,52
Emploi, variation par rapport au nombre historique d'emplois					
1982	-38 500	-31 700	+13 100	-2 000	-8 100
1983	-88 500	-104 600	+32 500	-30 700	-29 700
1984	-51 400	-144 700	+23 200	-65 900	-48 700
1985	+10 200	-152 700	+70 400	-103 400	-55 000
1986	+93 900	-133 200	+187 100	-127 600	-58 400

La première colonne du tableau 14 montre que la baisse du PIB et du niveau d'emploi au cours de la récession de 1982 aurait davantage été accentuée si les prestations et les cotisations avaient été gelées à leur niveau de 1981. La deuxième colonne montre l'incidence du gel des prestations seulement, à leur niveau de 1981. Comme nous l'avons déjà indiqué, le gel des prestations et des cotisations aurait sensiblement affaibli le PIB et le niveau d'emploi en 1982 et en 1983, mais l'augmentation subséquente des cotisations aurait amoindri l'effet stabilisateur du plein régime d'assurance-chômage de 1984 à 1986. La deuxième colonne corrobore la constatation que le volet des prestations du régime est un stabilisateur beaucoup plus efficace : en réalité, de 1983 à 1986, le versement de prestations a

14 Les résultats détaillés de la série de simulations D se trouvent à l'annexe E.

renforcé l'économie d'au moins 1 p. 100 et a permis de maintenir ou de créer plus de 130 000 emplois.

L'impôt fédéral sur le revenu des particuliers se révèle n'avoir aucun pouvoir stabilisateur en réaction aux changements cycliques de l'économie. L'économie s'en serait mieux tirée si, à partir de 1982, l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers avait été gelé à son niveau réel de 1981.

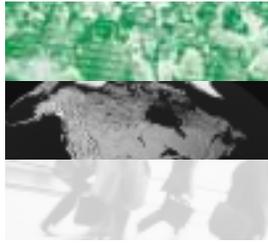
D'autres transferts fédéraux aux particuliers ont procuré une certaine stabilisation au cours de cette période, mais beaucoup moins que le régime d'assurance-chômage en 1982 et en 1983. Cependant, en 1985 et 1986, d'autres transferts fédéraux aux particuliers ont eu des effets semblables à ceux des prestations d'assurance-chômage. Toutefois, ces effets peuvent être attribuables à une augmentation de la valeur réelle de ces transferts au cours de la période plutôt qu'à une réaction cyclique. Le tableau 15 nous montre que ce pouvoir stabilisateur émane même d'un instrument financier dont la taille est au moins le double de celle des versements de prestations d'assurance-chômage.

*D'autres transferts fédéraux aux particuliers ont procuré une certaine stabilisation au cours de cette période, mais beaucoup moins que le régime d'assurance-chômage.*

**Tableau 15**  
**Valeurs historiques de certains transferts et impôts**  
**Selon le compte courant**  
(en milliards de dollars)

	Prestations d'a.-c.	Impôt fédéral sur le revenu des particuliers	Autres transferts fédéraux aux particuliers	Transferts provinciaux et locaux aux particuliers
1981	4,8	23,0	13,9	13,1
1982	8,5	25,7	15,9	15,4
1983	10,0	26,8	18,0	17,2
1984	9,9	28,2	19,8	18,2
1985	10,1	32,1	21,6	19,7
1986	10,4	37,5	22,8	21,0

La somme des transferts provinciaux et municipaux aux particuliers, y compris tous les versements d'aide sociale, a atténué la récession d'environ un demi de 1 p. 100 du PIB et épargné près de 58 000 emplois au cours de la période se terminant en 1986. Bref, le PIB aurait été d'environ 0,5 p. 100 plus bas en 1986 et il y aurait eu perte de 58 000 emplois de plus si les transferts provinciaux et locaux — tels les versements d'aide sociale — avaient été maintenus au niveau de 1981 pendant la récession de 1982 et pendant les quatre années suivantes. Ces chiffres sont sensiblement inférieurs à ceux de l'effet stabilisateur de l'assurance-chômage, surtout durant les années 1982 et 1983 qui ont été les plus dures de la récession. Il y a également lieu de mentionner que les transferts provinciaux et locaux aux particuliers atteignent presque le double de la valeur des prestations versées.



*Les augmentations du taux de cotisation à partir de 1983 ont sévèrement miné l'effet stabilisateur du régime d'assurance-chômage, à tel point qu'en 1985 et en 1986, l'économie aurait réellement été en meilleur état si les prestations et les cotisations réelles avaient été gelées à leur niveau d'avant la récession.*

## 9. Conclusion

La présente étude a porté sur l'efficacité et le potentiel du régime d'assurance-chômage en tant que « stabilisateur automatique » de la macroéconomie canadienne au cours du cycle économique.

### **Les prestations améliorent le rendement de l'économie en cas de choc**

En comparant les indicateurs de base du régime d'assurance-chômage, telles les prestations et les cotisations par rapport au revenu personnel, à la croissance du PIB et à l'emploi, on constate qu'il y a en réalité une forte corrélation entre les dépenses nettes du régime et le rendement de l'économie. Si cela est particulièrement vrai dans le cas des prestations versées, ce l'est beaucoup moins en ce qui concerne les cotisations perçues. L'examen des données révèle également que le taux des cotisations (dont l'évolution, faut-il préciser, n'est *pas automatique* mais soumise à l'orientation choisie) semble avoir suivi le mouvement du cycle — c'est-à-dire qu'on l'a haussé en période de ralentissement et réduit en période de reprise.

### **L'assurance-chômage atténue les chocs subis par l'économie**

Nous avons effectué diverses simulations à l'aide du modèle macro-économétrique FOCUS pour examiner les propriétés stabilisatrices de l'assurance-chômage. Nous avons constaté que l'effet stabilisateur du régime s'accroît sur une période de deux à trois ans, atteignant un maximum se situant entre environ 15 p. 100 et un peu plus de 20 p. 100. En résumé, le régime d'assurance-chômage atténue d'environ 15 à 20 p. 100 l'incidence d'un choc monétaire ou financier sur le PIB et l'emploi. Ce chiffre se compare à des estimations de 3 p. 100 à 5 p. 100 en ce qui concerne les propriétés stabilisatrices du régime d'assurance-chômage des États-Unis.

Les simulations révèlent également que la puissance stabilisatrice du régime, ainsi évaluée, varie naturellement suivant la taille de ce dernier dans l'économie historique. Cette variation représente peut-être trois ou quatre points de la fourchette de base de 15 p. 100 à 20 p. 100.

Une autre série de simulations a porté sur l'incidence de la réforme de 1978 sur les propriétés stabilisatrices du régime d'assurance-chômage. Nous avons constaté que la réforme de 1978 n'a eu à peu près aucune incidence sur l'effet stabilisateur de l'assurance-chômage au cours des deux premières années suivant un choc et un très faible effet durant la cinquième année. Autant que le révèlent les données jusqu'ici, la réforme de 1991 ne devrait pas influencer sensiblement sur l'effet stabilisateur du régime.

Une autre série de simulations, encore, a porté sur le rôle du régime d'assurance-chômage en tant que stabilisateur au cours de la récession de 1982 et des années suivantes. Nous avons constaté que, sans l'action du régime, le PIB réel aurait enregistré une baisse additionnelle de 1 p. 100 en 1983 et en 1984 et l'économie aurait perdu 100 000 emplois de plus. De 1982 à 1984, le régime d'assurance-chômage a prévenu une autre baisse de 15 à 20 p. 100 du PIB et un important déclin de l'emploi.

**Les augmentations du taux de cotisation minent la capacité de l'assurance-chômage de stabiliser l'économie pendant les ralentissements**

Nos simulations ont également révélé que les augmentations du taux de cotisation à partir de 1983 ont sévèrement miné l'effet stabilisateur du régime d'assurance-chômage, à tel point qu'en 1985 et 1986, l'économie aurait réellement été en meilleur état si les prestations et les cotisations réelles avaient été gelées à leur niveau d'avant la récession. Nous avons obtenu des résultats semblables lorsque nous avons examiné la période de récession de 1990-1992, période où le taux de cotisation a de nouveau été augmenté au tout début de la reprise.

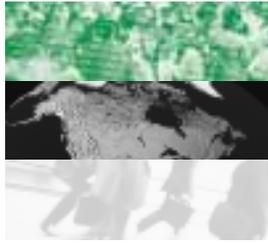
Nos simulations des deux récentes récessions révèlent que le régime d'assurance-chômage peut s'avérer un puissant stabilisateur automatique si le taux de cotisation demeure inchangé, mais que les augmentations de ce dernier en ont pratiquement effacé l'effet stabilisateur à un moment où la reprise était encore hésitante.

**Le régime d'assurance-chômage est un stabilisateur plus efficace que d'autres mesures financières**

Nos simulations ont établi que le régime d'assurance-chômage du Canada a un effet stabilisateur sensiblement plus marqué que celui des États-Unis. Mais comment se compare-t-il à d'autres stabilisateurs automatiques possibles? Pour examiner cette question, nous avons simulé la récession de 1982 et des années subséquentes et gelé divers autres instruments financiers à leur niveau d'avant la récession — tout comme nous l'avons fait pour isoler l'effet stabilisateur du régime d'assurance-chômage.

Ces simulations révèlent que le système d'impôt fédéral sur le revenu des particuliers n'a en réalité aucun effet stabilisateur et que l'ensemble de tous les autres transferts fédéraux aux particuliers ont un effet stabilisateur sensiblement inférieur à celui de l'assurance-chômage au cours de la récession elle-même et en début de reprise — à condition toutefois que le taux de cotisation ne soit pas ajusté. En outre, l'ensemble de tous les transferts provinciaux et locaux aux particuliers ont un effet stabilisateur inférieur à celui de l'assurance-chômage. Il semblerait donc que le régime d'assurance-chômage soit le seul stabilisateur automatique d'importance, si le taux de cotisation demeure fixe.

Nous concluons que le régime d'assurance-chômage, grâce aux prestations versées aux chômeurs, a été un stabilisateur automatique puissant et important de l'économie canadienne. Il pourrait être un stabilisateur automatique encore plus puissant si le taux de cotisation n'était pas augmenté en période de ralentissement ni réduit en période de croissance.



## Annexe A — Résultats des simulations D

**Tableau A1**  
**Récession de 1982**  
**MODÈLE FOCUS — INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS**  
**Tests de l'effet stabilisateur de l'a.-c. : cotisations et prestations d'a.-c. réelles, gelées aux niveaux de 1981**

	1982	1983	1984	1985	1986
<b>Production réelle et composantes</b>					
Produit intérieur brut réel	-0,88	-1,01	-0,11	0,49	1,32
PIB réel (variation en milliards de \$)	-3,76	-4,42	-0,51	2,4	6,66
Produit national brut réel	-0,90	-1,02	-0,19	0,42	1,26
Consommation	-1,66	-2,01	-0,88	0,08	1,20
Monnaie et capital du gouvernement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Construction résidentielle	-0,75	-1,93	-1,17	0,65	2,85
Construction non résidentielle	-0,20	-0,60	0,06	0,71	1,27
Matériel	-0,27	-0,64	-0,15	-0,69	1,50
Exportations	-0,06	-0,37	-0,12	0,34	0,85
Importations	-0,81	-2,39	-2,01	-0,81	0,08
<b>Prix, salaires et chômage</b>					
Indice du PIB	0,07	-0,70	-1,55	-2,12	-2,58
Indice des prix à la consommation	0,03	-0,76	-1,62	-2,12	-2,51
IPC — Taux d'inflation	0,04	-0,83	-0,91	-0,53	-0,42
Salaire moyen	-0,13	-0,77	-1,25	-1,64	-1,79
Salaire réel (IPC)	-0,17	-0,01	0,38	0,49	0,74
Productivité du travail	-0,67	-0,32	0,35	0,45	0,62
Stock de capital	-0,01	-0,05	-0,09	-0,06	0,06
Emploi (en % du changement)	-0,36	-0,83	-0,47	0,09	0,81
Emploi (variation en milliers)	-38,50	-88,50	-51,40	10,20	93,90
Taux de chômage (points de %)	0,23	0,50	0,25	-0,12	-0,58
<b>Masse monétaire et taux d'intérêt</b>					
Taux des effets à 90 jours (points de %)	-0,21	-0,28	-0,26	-0,19	-0,09
Taux des obligations industrielles (points de %)	-0,05	-0,17	-0,25	-0,23	-0,17
<b>Taux de change et balance des paiements</b>					
Taux de change	0,15	1,14	1,08	0,75	0,28
Solde courant	0,64	1,80	1,63	0,80	0,17
Termes de l'échange	0,00	0,08	-0,11	-0,33	-0,60
<b>Déficits et dette</b>					
Excédent/déficit global (en milliards de \$)	1,59	0,40	0,59	1,16	2,13
Excédent/déficit fédéral (en milliards de \$)	2,56	2,00	1,80	1,80	1,91
Rapport de la dette fédérale au PIB (points de %)	-0,26	-0,68	-0,87	-1,12	-1,43
Excédent/déficit provincial (en milliards de \$)	-0,95	-1,53	-1,15	-0,61	0,19

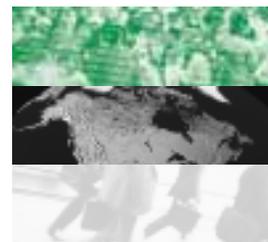
**Tableau A2**  
**Récession de 1982**  
**MODÈLE FOCUS — INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS**  
**Tests de l'effet stabilisateur de l'a.-c. : taux de cotisation de 1981 maintenu de 1982 à 1986**  
**Stabilisateur complet**

	1982	1983	1984	1985	1986
<b>Production réelle et composantes</b>					
Produit intérieur brut réel	-0,17	0,48	1,07	1,21	1,27
PIB réel (variation en milliards de \$)	-0,73	2,10	5,00	5,92	6,42
Produit national brut réel	-0,17	0,46	1,06	1,24	1,32
Consommation	-0,26	0,72	1,65	1,93	1,91
Monnaie et capital du gouvernement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Construction résidentielle	-0,16	0,27	1,36	2,01	2,24
Construction non résidentielle	-0,06	0,16	0,64	0,66	0,48
Matériel	-0,05	0,11	0,62	0,79	0,62
Exportations	-0,03	0,05	0,37	0,59	0,68
Importations	-0,03	-0,10	0,71	1,22	1,05
<b>Prix, salaires et chômage</b>					
Indice du PIB	0,13	-0,35	-0,64	-0,69	-0,61
Indice des prix à la consommation	0,13	-0,36	-0,67	-0,69	-0,62
IPC — Taux d'inflation	0,14	-0,51	-0,33	-0,02	0,07
Salaire moyen	0,04	-0,11	-0,09	-0,04	0,15
Salaire réel (IPC)	-0,09	0,25	0,58	0,65	0,77
Productivité du travail	-0,11	0,37	0,48	0,28	0,20
Stock de capital	0,00	-0,01	0,03	0,10	0,16
Emploi (en % du changement)	-0,09	0,18	0,71	1,05	1,19
Emploi (variation en milliers)	-9,60	18,90	78,10	118,10	136,80
Taux de chômage (points de %)	0,06	-0,11	-0,45	-0,66	-0,73
<b>Masse monétaire et taux d'intérêt</b>					
Taux des effets à 90 jours (points de %)	-0,02	0,04	0,15	0,15	0,16
Taux des obligations industrielles (points de %)	-0,01	0,00	0,06	0,10	0,12
<b>Taux de change et balance des paiements</b>					
Taux de change	0,00	0,04	-0,24	-0,51	-0,61
Solde courant	0,03	-0,02	-0,64	-1,02	-0,79
Termes de l'échange	0,03	-0,08	-0,2	-0,31	-0,35
<b>Déficits et dette</b>					
Excédent/déficit global (en milliards de \$)	0,20	-1,00	-0,05	0,39	0,62
Excédent/déficit fédéral (en milliards de \$)	0,30	-1,26	-0,85	-0,71	-0,63
Rapport de la dette fédérale au PIB (points de %)	-0,04	0,08	0,22	0,29	0,33
Excédent/déficit provincial (en milliards de \$)	-0,10	0,26	0,76	1,01	1,14

**Tableau A3****Récession de 1982****MODÈLE FOCUS — INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS****Tests de l'effet stabilisateur de l'a.-c. : prestations d'a.-c. réelles (seulement), gelées aux niveaux de 1981**

	1982	1983	1984	1985	1986
<b>Production réelle et composantes</b>					
Produit intérieur brut réel	-0,76	-1,45	-1,46	-1,34	-1,03
PIB réel (variation en milliards de \$)	-3,22	-6,38	-6,83	-6,54	-5,21
Produit national brut réel	-0,77	-1,46	-1,52	-1,44	-1,14
Consommation	-1,46	-2,70	-2,97	-2,86	-2,41
Monnaie et capital du gouvernement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Construction résidentielle	-0,63	-2,14	-2,85	-2,15	-0,89
Construction non résidentielle	-0,16	-0,73	-0,73	-0,30	0,16
Matériel	-0,24	-0,73	-0,89	-0,45	0,24
Exportations	-0,03	-0,40	-0,54	-0,45	-0,25
Importations	-0,79	-2,29	-2,82	-2,52	-1,84
<b>Prix, salaires et chômage</b>					
Indice du PIB	-0,03	-0,38	-0,79	-1,20	-1,62
Indice des prix à la consommation	-0,06	-0,43	-0,82	-1,20	-1,55
IPC — Taux d'inflation	-0,07	-0,39	-0,41	-0,40	-0,37
Salaire moyen	-0,16	-0,67	-1,14	-1,62	-2,04
Salaire réel (IPC)	-0,10	-0,24	-0,32	-0,43	-0,50
Productivité du travail	-0,58	-0,69	-0,32	-0,12	0,02
Stock de capital	-0,01	-0,05	-0,13	-0,18	-0,17
Emploi (en % du changement)	-0,30	-0,98	-1,32	-1,36	-1,16
Emploi (variation en milliers)	-31,70	-104,60	-144,70	-152,70	-133,20
Taux de chômage (points de %)	0,19	0,60	0,80	0,80	0,65
<b>Masse monétaire et taux d'intérêt</b>					
Taux des effets à 90 jours (points de %)	-0,19	-0,32	-0,45	-0,42	-0,39
Taux des obligations industrielles (points de %)	-0,05	-0,18	-0,32	-0,37	-0,37
<b>Taux de change et balance des paiements</b>					
Taux de change	0,15	1,10	1,36	1,49	1,40
Solde courant	0,62	1,82	2,40	2,32	1,89
Termes de l'échange	-0,05	-0,15	0,13	0,10	0,00
<b>Déficits et dette</b>					
Excédent/déficit global (en milliards de \$)	1,41	1,47	0,97	1,33	1,90
Excédent/déficit fédéral (en milliards de \$)	2,31	3,32	3,22	3,65	4,05
Rapport de la dette fédérale au PIB (points de %)	-0,23	-0,75	-1,16	-1,59	-2,09
Excédent/déficit provincial (en milliards de \$)	-0,88	-1,78	-2,14	-2,19	-2,00

## Annexe B — Résultats des simulations E (année de référence 1988)



**Tableau B1**  
**Récession de 1990**  
**MODÈLE FOCUS — INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS**  
**Tests de l'effet stabilisateur de l'a.-c. : cotisations et prestations d'a.-c. réelles, gelées aux niveaux de 1988**

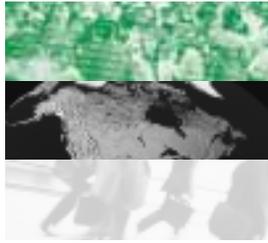
	1989	1990	1991	1992
<b>Production réelle et composantes</b>				
Produit intérieur brut réel	-0,56	-0,51	-0,32	0,74
PIB réel (variation en milliards de \$)	-3,20	-2,88	-1,76	4,15
Produit national brut réel	-0,55	-0,50	-0,33	0,72
Consommation	-0,87	-0,89	-0,87	0,42
Monnaie et capital du gouvernement	0,00	0,00	0,00	0,00
Construction résidentielle	-0,32	-0,59	-0,74	0,17
Construction non résidentielle	-0,26	-0,27	-0,83	0,77
Matériel	-0,19	-0,34	-0,49	0,45
Exportations	-0,10	-0,22	-0,42	0,24
Importations	-0,15	-0,63	-0,95	-0,87
<b>Prix, salaires et chômage</b>				
Indice du PIB	0,30	0,02	-0,63	-1,67
Indice des prix à la consommation	0,30	0,02	-0,59	-1,54
IPC — Taux d'inflation	0,31	-0,29	-0,65	-0,97
Salaire moyen	0,02	-0,24	-0,56	-1,03
Salaire réel (IPC)	-0,28	-0,26	0,03	0,52
Productivité du travail	-0,34	-0,11	0,02	0,58
Stock de capital	-0,01	-0,04	-0,07	-0,05
Emploi (en % du changement)	-0,29	-0,45	-0,37	0,23
Emploi (variation en milliers)	-36,40	-56,00	-45,60	28,10
Taux de chômage (points de %)	0,20	0,29	0,22	-0,20
<b>Masse monétaire et taux d'intérêt</b>				
Taux des effets à 90 jours (points de %)	-0,09	-0,13	-0,14	-0,06
Taux des obligations industrielles (points de %)	-0,10	-0,15	-0,16	-0,06
<b>Taux de change et balance des paiements</b>				
Taux de change	0,06	0,28	0,53	0,53
Solde courant	0,41	1,03	1,56	1,54
Termes de l'échange	0,11	0,10	-0,01	-0,32
<b>Déficits et dette</b>				
Excédent/déficit global (en milliards de \$)	1,17	-0,68	0,44	0,72
Excédent/déficit fédéral (en milliards de \$)	1,79	0,45	2,16	1,30
Rapport de la dette fédérale au PIB (points de %)	-0,11	-0,14	-0,20	-0,37
Excédent/déficit provincial (en milliards de \$)	-0,60	-1,04	-1,63	-0,58

**Tableau B2**  
**Récession de 1990**  
**MODÈLE FOCUS — INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS**  
**Tests de l'effet stabilisateur de l'a.-c. : taux de cotisation de 1988 maintenu de 1989 à 1992 — Stabilisateur complet**

	1989	1990	1991	1992
<b>Production réelle et composantes</b>				
Produit intérieur brut réel	-0,54	-0,51	0,09	1,39
PIB réel (variation en milliards de \$)	-3,03	-2,89	0,49	7,78
Produit national brut réel	-0,52	-0,50	0,08	1,38
Consommation	-0,80	-0,77	0,07	1,86
Monnaie et capital du gouvernement	0,00	0,00	0,00	0,00
Construction résidentielle	-0,30	-0,62	-0,59	1,14
Construction non résidentielle	-0,24	-0,31	0,10	1,30
Matériel	-0,17	-0,34	-0,80	0,79
Exportations	-0,09	-0,24	-0,15	0,31
Importations	-0,07	-0,44	-0,40	0,23
<b>Prix, salaires et chômage</b>				
Indice du PIB	0,36	0,23	-0,20	-0,94
Indice des prix à la consommation	0,35	0,23	-0,19	-0,86
IPC — Taux d'inflation	0,37	-0,13	-0,43	-0,69
Salaire moyen	0,06	-0,11	-0,22	-0,34
Salaire réel (IPC)	-0,29	-0,33	-0,04	0,52
Productivité du travail	-0,33	-0,11	0,33	0,87
Stock de capital	-0,01	-0,04	-0,06	-0,02
Emploi (en % du changement)	-0,27	-0,45	-0,22	0,67
Emploi (variation en milliers)	-33,10	-56,70	-27,30	82,20
Taux de chômage (points de %)	0,18	0,30	0,13	-0,47
<b>Masse monétaire et taux d'intérêt</b>				
Taux des effets à 90 jours (points de %)	-0,07	-0,10	-0,02	0,09
Taux des obligations industrielles (points de %)	-0,08	-0,11	-0,02	0,11
<b>Taux de change et balance des paiements</b>				
Taux de change	0,00	,020	0,24	-0,13
Solde courant	0,24	0,70	0,44	-0,68
Termes de l'échange	0,10	0,14	0,02	-0,33
<b>Déficits et dette</b>				
Excédent/déficit global (en milliards de \$)	1,21	-0,93	-1,41	-0,70
Excédent/déficit fédéral (en milliards de \$)	1,71	-0,15	-1,25	-2,27
Rapport de la dette fédérale au PIB (points de %)	-0,09	-0,12	-0,11	-0,04
Excédent/déficit provincial (en milliards de \$)	-0,49	-0,70	-0,10	1,52

**Tableau B3**  
**Récession de 1990**  
**MODÈLE FOCUS — INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS**  
**Tests de l'effet stabilisateur de l'a.-c. : prestations d'a.-c. réelles (seulement), gelées aux niveaux de 1988**

	1989	1990	1991	1992
<b>Production réelle et composantes</b>				
Produit intérieur brut réel	-0,06	-0,18	-0,76	-1,21
PIB réel (variation en milliards de \$)	-0,36	-1,00	-4,21	-6,79
Produit national brut réel	-0,06	-0,18	-0,75	-1,22
Consommation	-0,12	-0,37	-1,43	-2,27
Monnaie et capital du gouvernement	0,00	0,00	0,00	0,00
Construction résidentielle	-0,04	-0,10	-0,58	-1,82
Construction non résidentielle	-0,04	-0,05	-0,32	-0,87
Matériel	-0,03	-0,06	-0,27	-0,67
Exportations	-0,02	-0,01	-0,09	-0,27
Importations	-0,08	-0,21	-0,67	-1,42
<b>Prix, salaires et chômage</b>				
Indice du PIB	-0,02	-0,06	-0,20	-0,51
Indice des prix à la consommation	-0,02	-0,05	-0,18	-0,48
IPC — Taux d'inflation	-0,02	-0,03	-0,14	-0,30
Salaire moyen	-0,04	-0,09	-0,32	-0,72
Salaire réel (IPC)	-0,01	-0,04	-0,13	-0,25
Productivité du travail	-0,02	-0,10	-0,47	-0,51
Stock de capital	0,00	-0,01	-0,02	-0,07
Emploi (en % du changement)	-0,05	-0,10	-0,39	-0,85
Emploi (variation en milliers)	-5,90	-12,00	-48,40	-103,90
Taux de chômage (points de %)	0,03	0,06	0,26	0,54
<b>Masse monétaire et taux d'intérêt</b>				
Taux des effets à 90 jours (points de %)	-0,02	-0,05	-0,15	-0,20
Taux des obligations industrielles (points de %)	-0,02	-0,06	-0,18	-0,24
<b>Taux de change et balance des paiements</b>				
Taux de change	0,06	0,06	0,36	0,84
Solde courant	0,17	0,36	1,35	2,76
Termes de l'échange	0,01	0,00	0,07	0,16
<b>Déficits et dette</b>				
Excédent/déficit global (en milliards de \$)	-0,01	0,60	1,90	1,47
Excédent/déficit fédéral (en milliards de \$)	0,12	1,08	3,89	4,53
Rapport de la dette fédérale au PIB (points de %)	-0,02	-0,04	-0,15	-0,38
Excédent/déficit provincial (en milliards de \$)	-0,12	-0,47	-1,93	-2,96



## Annexe C — Résultats des simulations E (année de référence 1989)

**Tableau C1**  
**Récession de 1990**  
**MODÈLE FOCUS — INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS**  
**Tests de l'effet stabilisateur de l'a.-c. : cotisations et prestations d'a.-c. réelles, gelées aux niveaux de 1989**

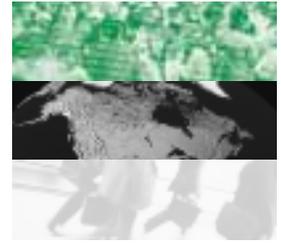
	1990	1991	1992
<b>Production réelle et composantes</b>			
Produit intérieur brut réel	0,38	0,58	1,61
PIB réel (variation en milliards de \$)	2,14	3,22	9,02
Produit national brut réel	0,38	0,56	1,59
Consommation	0,49	0,55	1,82
Monnaie et capital du gouvernement	0,00	0,00	0,00
Construction résidentielle	0,26	0,81	2,06
Construction non résidentielle	0,19	0,39	1,07
Matériel	0,11	0,27	0,82
Exportations	0,07	0,28	0,63
Importations	-0,07	-0,19	-0,07
<b>Prix, salaires et chômage</b>			
Indice du PIB	-0,37	-0,87	-1,73
Indice des prix à la consommation	-0,38	-0,83	-1,66
IPC — Taux d'inflation	-0,39	-0,48	-0,85
Salaire moyen	-0,12	-0,30	-0,59
Salaire réel (IPC)	0,26	0,54	1,08
Productivité du travail	0,23	0,18	0,67
Stock de capital	0,00	0,03	0,08
Emploi (en % du changement)	0,19	0,44	1,08
Emploi (variation en milliers)	23,80	54,70	132,50
Taux de chômage (points de %)	-0,13	-0,30	-0,72
<b>Masse monétaire et taux d'intérêt</b>			
Taux des effets à 90 jours (points de %)	0,03	0,00	0,05
Taux des obligations industrielles (points de %)	0,03	0,00	0,06
<b>Taux de change et balance des paiements</b>			
Taux de change	0,08	0,07	0,05
Solde courant	0,07	0,34	0,25
Termes de l'échange	-0,09	-0,25	-0,52
<b>Déficits et dette</b>			
Excédent/déficit global (en milliards de \$)	-0,97	0,56	0,85
Excédent/déficit fédéral (en milliards de \$)	-1,12	0,75	-0,07
Rapport de la dette fédérale au PIB (points de %)	0,07	0,14	0,06
Excédent/déficit provincial (en milliards de \$)	0,15	-0,24	0,77

**Tableau C2**  
**Récession de 1990**  
**MODÈLE FOCUS — INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS**  
**Tests de l'effet stabilisateur de l'a.-c. : taux de cotisation de 1989 maintenu de 1990 à 1992 — Stabilisateur complet**

	1990	1991	1992
<b>Production réelle et composantes</b>			
Produit intérieur brut réel	0,39	0,97	2,23
PIB réel (variation en milliards de \$)	2,20	5,40	12,50
Produit national brut réel	0,39	0,96	2,23
Consommation	0,58	1,40	3,14
Monnaie et capital du gouvernement	0,00	0,00	0,00
Construction résidentielle	0,23	1,02	3,02
Construction non résidentielle	0,18	0,53	1,56
Matériel	0,12	0,39	1,16
Exportations	0,06	0,28	0,72
Importations	0,06	0,28	0,91
<b>Prix, salaires et chômage</b>			
Indice du PIB	-0,26	-0,57	-1,18
Indice des prix à la consommation	-0,26	-0,55	-1,13
IPC — Taux d'inflation	-0,27	-0,30	-0,60
Salaire moyen	-0,05	-0,05	-0,03
Salaire réel (IPC)	0,21	0,50	1,12
Productivité du travail	0,24	0,47	0,94
Stock de capital	0,00	0,03	0,11
Emploi (en % du changement)	0,20	0,60	1,51
Emploi (variation en milliers)	24,50	73,80	184,90
Taux de chômage (points de %)	-0,13	-0,40	-0,98
<b>Masse monétaire et taux d'intérêt</b>			
Taux des effets à 90 jours (points de %)	0,05	0,10	0,19
Taux des obligations industrielles (points de %)	0,06	0,11	0,22
<b>Taux de change et balance des paiements</b>			
Taux de change	0,03	-0,17	-0,51
Solde courant	-0,16	-0,61	-1,69
Termes de l'échange	-0,07	-0,24	-0,56
<b>Déficits et dette</b>			
Excédent/déficit global (en milliards de \$)	-1,04	-0,95	-0,23
Excédent/déficit fédéral (en milliards de \$)	-1,43	-2,13	-3,08
Rapport de la dette fédérale au PIB (points de %)	0,08	0,19	0,30
Excédent/déficit provincial (en milliards de \$)	0,39	1,11	2,65

**Tableau C3****Récession de 1990****MODÈLE FOCUS — INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS****Tests de l'effet stabilisateur de l'a.-c. : prestations d'a.-c. réelles (seulement), gelées aux niveaux de 1989**

	1990	1991	1992
<b>Production réelle et composantes</b>			
Produit intérieur brut réel	-0,16	-0,75	-1,21
PIB réel (variation en milliards de \$)	-0,93	-4,17	-6,78
Produit national brut réel	-0,17	-0,75	-1,22
Consommation	-0,33	-1,40	-2,24
Monnaie et capital du gouvernement	0,00	0,00	0,00
Construction résidentielle	-0,05	-0,60	-1,86
Construction non résidentielle	-0,06	-0,34	-0,88
Matériel	-0,06	-0,29	-0,69
Exportations	-0,01	-0,10	-0,28
Importations	-0,17	-0,65	-1,40
<b>Prix, salaires et chômage</b>			
Indice du PIB	-0,03	-0,16	-0,47
Indice des prix à la consommation	-0,02	-0,15	-0,43
IPC — Taux d'inflation	-0,02	-0,13	-0,29
Salaire moyen	-0,05	-0,27	-0,67
Salaire réel (IPC)	-0,03	-0,12	-0,24
Productivité du travail	-0,11	-0,47	-0,51
Stock de capital	0,00	-0,02	-0,07
Emploi (en % du changement)	-0,08	-0,38	-0,85
Emploi (variation en milliers)	-9,90	-47,40	-103,40
Taux de chômage (points de %)	0,05	0,25	0,54
<b>Masse monétaire et taux d'intérêt</b>			
Taux des effets à 90 jours (points de %)	-0,05	-0,15	-0,20
Taux des obligations industrielles (points de %)	-0,05	-0,17	-0,23
<b>Taux de change et balance des paiements</b>			
Taux de change	0,04	0,34	0,83
Solde courant	0,31	1,30	2,70
Termes de l'échange	0,01	0,08	0,16
<b>Déficits et dette</b>			
Excédent/déficit global (en milliards de \$)	0,56	1,80	1,34
Excédent/déficit fédéral (en milliards de \$)	0,98	3,74	4,37
Rapport de la dette fédérale au PIB (points de %)	-0,04	-0,13	-0,33
Excédent/déficit provincial (en milliards de \$)	-0,41	-1,89	-2,93



## Annexe D — Résultats des simulations F

**Tableau D1**  
**Comparaison des stabilisateurs**  
**MODÈLE FOCUS — INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS**  
**Tests de l'effet stabilisateur de l'a.-c. : impôt fédéral réel sur le revenu des particuliers, gelé aux niveaux de 1981**

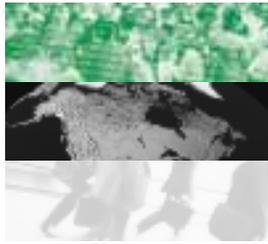
	1982	1983	1984	1985	1986
<b>Production réelle et composantes</b>					
Produit intérieur brut réel	0,27	0,33	0,28	1,22	2,76
PIB réel (variation en milliards de \$)	1,15	1,44	1,33	5,96	13,94
Produit national brut réel	0,28	0,32	0,31	1,24	2,79
Consommation	0,52	0,66	0,62	2,39	5,34
Monnaie et capital du gouvernement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Construction résidentielle	0,27	0,70	0,31	1,04	3,11
Construction non résidentielle	0,08	0,19	-0,06	0,30	1,17
Matériel	0,10	0,17	0,06	0,42	1,26
Exportations	0,01	0,14	0,07	0,14	0,53
Importations	0,34	0,72	0,41	1,36	3,51
<b>Prix, salaires et chômage</b>					
Indice du PIB	0,02	0,09	0,18	0,32	0,86
Indice des prix à la consommation	0,03	0,15	0,19	0,36	0,94
IPC — Taux d'inflation	0,03	0,13	0,04	0,18	0,60
Salaire moyen	0,07	0,22	0,25	0,59	1,49
Salaire réel (IPC)	0,04	0,07	0,06	0,23	0,54
Productivité du travail	0,19	0,07	0,11	0,76	1,47
Stock de capital	0,00	0,02	0,03	0,03	0,10
Emploi (en % du changement)	0,12	0,30	0,21	0,63	1,62
Emploi (variation en milliers)	13,10	32,50	23,20	70,40	187,10
Taux de chômage (points de %)	-0,08	-0,18	-0,12	-0,38	-1,01
<b>Masse monétaire et taux d'intérêt</b>					
Taux des effets à 90 jours (points de %)	0,08	0,08	0,08	0,26	0,60
Taux des obligations industrielles (points de %)	0,02	0,06	0,06	0,13	0,28
<b>Taux de change et balance des paiements</b>					
Taux de change	-0,06	-0,36	-0,18	-0,55	-1,68
Solde courant	-0,26	-0,57	-0,28	-1,64	-4,71
Termes de l'échange	0,01	-0,05	0,00	-0,05	-0,27
<b>Déficits et dette</b>					
Excédent/déficit global (en milliards de \$)	-0,42	-0,26	-0,69	-2,86	-4,75
Excédent/déficit fédéral (en milliards de \$)	-0,64	-0,58	-1,01	-4,14	-7,98
Rapport de la dette fédérale au PIB (points de %)	0,08	0,24	0,20	0,43	0,81
Excédent/déficit provincial (en milliards de \$)	0,20	0,30	0,30	1,22	3,07

**Tableau D2****Comparaison des stabilisateurs****MODÈLE FOCUS — INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS****Tests de l'effet stabilisateur de l'a.-c. : autres transferts fédéraux réels aux particuliers, gelés aux niveaux de 1981**

	1982	1983	1984	1985	1986
<b>Production réelle et composantes</b>					
Produit intérieur brut réel	-0,17	-0,53	-0,88	-1,17	-1,28
PIB réel (variation en milliards de \$)	-0,73	-2,32	-4,10	-5,73	-6,46
Produit national brut réel	-0,17	-0,53	-0,90	-1,21	-1,35
Consommation	-0,33	-0,99	-1,74	-2,37	-2,57
Monnaie et capital du gouvernement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Construction résidentielle	-0,14	-0,60	-1,35	-1,88	-1,85
Construction non résidentielle	-0,03	-0,21	-0,40	-0,47	-0,41
Matériel	-0,05	-0,24	-0,49	-0,58	-0,46
Exportations	-0,01	-0,11	-0,22	-0,33	-0,40
Importations	-0,18	-0,69	-1,38	-1,96	-2,03
<b>Prix, salaires et chômage</b>					
Indice du PIB	0,00	-0,09	-0,28	-0,56	-0,97
Indice des prix à la consommation	-0,01	-0,12	-0,30	-0,59	-0,96
IPC — Taux d'inflation	-0,02	-0,11	-0,20	-0,30	-0,39
Salaire moyen	-0,04	-0,19	-0,46	-0,85	-1,33
Salaire réel (IPC)	-0,02	-0,08	-0,16	-0,26	-0,37
Productivité du travail	-0,13	-0,32	-0,39	-0,39	-0,32
Stock de capital	0,00	-0,01	-0,04	-0,09	-0,13
Emploi (en % du changement)	-0,07	-0,29	-0,60	-0,92	-1,11
Emploi (variation en milliers)	-7,00	-30,70	-65,90	-103,40	-127,60
Taux de chômage (points de %)	0,04	0,18	0,37	0,56	0,67
<b>Masse monétaire et taux d'intérêt</b>					
Taux des effets à 90 jours (points de %)	-0,04	-0,11	-0,24	-0,29	-0,35
Taux des obligations industrielles (points de %)	-0,01	-0,05	-0,13	-0,20	-0,25
<b>Taux de change et balance des paiements</b>					
Taux de change	0,03	0,30	0,57	0,96	1,33
Solde courant	0,14	0,57	1,29	2,02	2,26
Termes de l'échange	0,00	0,04	0,06	0,11	0,15
<b>Déficits et dette</b>					
Excédent/déficit global (en milliards de \$)	0,33	0,77	1,06	1,40	1,34
Excédent/déficit fédéral (en milliards de \$)	0,54	1,44	2,35	3,26	3,60
Rapport de la dette fédérale au PIB (points de %)	-0,05	-0,20	-0,43	-0,77	-1,12
Excédent/déficit provincial (en milliards de \$)	-0,20	-0,65	-1,24	-1,78	-2,14

**Tableau D3**  
**Comparaison des stabilisateurs**  
**MODÈLE FOCUS — INSTITUTE FOR POLICY ANALYSIS**  
**Tests de l'effet stabilisateur de l'a.-c. : transferts fédéraux et locaux réels aux particuliers, gelés aux niveaux de 1981**

	1982	1983	1984	1985	1986
<b>Production réelle et composantes</b>					
Produit intérieur brut réel	-0,21	-0,45	-0,52	-0,53	-0,52
PIB réel (variation en milliards de \$)	-0,91	-1,98	-2,42	-2,61	-2,61
Produit national brut réel	-0,21	-0,42	-0,44	-0,42	-0,35
Consommation	-0,42	-0,90	-1,11	-1,22	-1,24
Monnaie et capital du gouvernement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Construction résidentielle	-0,15	-0,59	-0,98	-0,85	-0,61
Construction non résidentielle	-0,04	-0,20	-0,26	-0,13	-0,04
Matériel	-0,06	-0,22	-0,34	-0,24	-0,10
Exportations	0,01	-0,07	-0,13	-0,09	-0,03
Importations	-0,24	-0,75	-1,07	-1,09	-1,05
<b>Prix, salaires et chômage</b>					
Indice du PIB	0,00	-0,08	-0,22	-0,35	-0,52
Indice des prix à la consommation	-0,01	-0,10	-0,23	-0,35	-0,49
IPC — Taux d'inflation	-0,01	-0,10	-0,13	-0,13	-0,15
Salaire moyen	-0,04	-0,18	-0,35	-0,51	-0,71
Salaire réel (IPC)	-0,03	-0,08	-0,12	-0,16	-0,22
Productivité du travail	-0,17	-0,24	-0,14	-0,10	-0,07
Stock de capital	0,00	-0,01	-0,04	-0,06	-0,07
Emploi (en % du changement)	-0,08	-0,28	-0,45	-0,49	-0,51
Emploi (variation en milliers)	-8,10	-29,70	-48,70	-55,00	-58,40
Taux de chômage (points de %)	0,05	0,17	0,27	0,29	0,30
<b>Masse monétaire et taux d'intérêt</b>					
Taux des effets à 90 jours (points de %)	-0,05	-0,09	-0,15	-0,15	-0,16
Taux des obligations industrielles (points de %)	-0,01	-0,05	-0,10	-0,12	-0,14
<b>Taux de change et balance des paiements</b>					
Taux de change	0,00	0,22	0,34	0,36	0,38
Solde courant	0,21	0,77	1,41	1,81	2,27
Termes de l'échange	-0,02	0,02	0,02	0,00	-0,02
<b>Déficits et dette</b>					
Excédent/déficit global (en milliards de \$)	0,44	0,79	0,88	1,53	2,04
Excédent/déficit fédéral (en milliards de \$)	-0,41	-0,85	-1,18	-1,53	-1,82
Rapport de la dette fédérale au PIB (points de %)	0,09	0,34	0,65	1,00	1,41
Excédent/déficit provincial (en milliards de \$)	0,86	1,65	2,10	3,11	3,92



## Bibliographie

- Baker, Michael et Samuel A. Rea, « Employment Spells and Unemployment Insurance Eligibility Requirements », Department of Economics, Université de Toronto, polycopié, 1993.
- Bjorklund, Anders, Robert Haveman, Robinson Hollister et Bertil Holmlund, *Labour Market Policy and Unemployment Insurance*, Oxford University Press, New York, 1991.
- Blank, Rebecca M. et David Card, « Recent Trends in Insured and Uninsured Unemployment: Is There an Explanation? », *The Quarterly Journal of Economics*, volume 106, novembre 1991, pp. 1157-1189.
- Blau, D. M. et P. K. Robins, « Job Search, Wage Offers and Unemployment Insurance », *Journal of Public Economics*, volume 29, 1986, pp. 173-197.
- Brechling, F., « Layoffs and Unemployment Insurance » in S. Rosen (éd.), *Studies in Labor Markets*, University of Chicago Press, Chicago, 1981, pp. 187-202.
- Brown, Eleanor P., « Unemployment Insurance Taxes and Cyclical Layoff Incentives », *Journal of Labor Economics*, volume 4, janvier 1986, pp. 50-65.
- Clement, M. O., « The Quantitative Impact of Automatic Stabilizers », *Review of Economics and Statistics*, volume 42, n° 1, 1960, pp. 56-61.
- Coe, David, « Structural Determinants of the Natural Rate of Unemployment in Canada », *International Monetary Fund Staff Papers*, volume 37, mars 1990, pp. 94-115.
- Deere, D., « Unemployment Insurance and Employment », *Journal of Labor Economics*, volume 9, 1991, pp. 307-324.
- Dungan, Peter et Gregory Jump, *FOCUS: Forecasting and User Simulation Model of the Canadian Economy*, version 93A, Institute for Policy Analysis, Université de Toronto, Toronto, polycopié, 1993.
- Dungan, Peter et Thomas A. Wilson, « Modeling Anticipated and Temporary Fiscal Policy Shocks in a Macro-Econometric Model of Canada », *Canadian Journal of Economics*, XXI:1, février 1988, pp. 41-60.
- Dunson, Bruce H., S. Charles Maurice et Gerald P. Dwyer, Jr., *The Cyclical Effects of the Unemployment Insurance (UI) Program: Final Report*, Rapport préparé par Metrica Inc. pour le U.S. Department of Labor, Employment and Training Administration, 1990.
- Edgell, David L. et Stephen A. Wandner, « Unemployment Insurance: Its Economic Performance », *Monthly Labor Review*, avril 1974, pp. 33-40.
- Ehrenberg, R. G. et R. L. Oaxaca, « Unemployment Insurance, Duration of Unemployment and Subsequent Wage Gain », *American Economic Review*, volume 66, 1976, pp. 754-766.
- Eilbott, Peter, « The Effectiveness of Automatic Stabilizers », *American Economic Review*, volume 56, n° 3, 1966, pp. 450-465.
- Fortin, Pierre, « Unemployment Insurance Meets the Classical Labour Supply Model », *Economic Letters*, volume 14, 1984, pp. 275-281.

- Friedman, Milton, « The Effects of Full Employment Policy on Economic Stability: A Formal Analysis », *Essays in Positive Economics*, University of Chicago Press, Chicago, 1953.
- Grubel, Herbert G. et Michael A. Walker, (éd.), *Unemployment Insurance: Global Evidence of its Effects on Unemployment*, Fraser Institute, Vancouver, 1978.
- Grubel, Herbert G., « Drifting Apart: Canadian and U.S. Labor Markets », *Contemporary Policy Issues*, volume 6, janvier 1988, pp. 39-54.
- Ham, John C. et Samuel A. Rea, « Unemployment Insurance and Male Unemployment in Canada », *Journal of Labor Economics*, volume 5, 1987, pp. 325-353.
- Hamermesh, Daniel S., « Entitlement Effects, Unemployment Insurance and Employment Decisions », *Economic Enquiry*, volume 17, pp. 317-332.
- Helliwell, John et Fred Gorbet, « Assessing the Dynamic Efficiency of Automatic Stabilizers », *Journal of Political Economy*, volume 79, n° 4, 1971, pp. 826-845.
- Katz, L. F. et B. D. Meyer, « The Impact of the Potential Duration of Unemployment Benefits on the Duration of Unemployment », *Journal of Public Economics*, volume 41, 1990, pp. 45-72.
- Lancaster, Tony, « Econometric Methods for the Duration of Unemployment », *Econometrica*, volume 47, 1979, pp. 939-956.
- Lester, Richard A., « The Economic Significance of Unemployment Compensation, 1948-1959 », *Review of Economics and Statistics*, volume 42, novembre 1960, pp. 349-372.
- McGibany, James M., *An Econometric Analysis of the Stabilization Effectiveness of the Unemployment Insurance Program*, University Microfilms International, 300 N. Zeeb Road, Ann Arbor (Michigan) 48106, 1983.
- Meyer, Bruce D., « Unemployment Insurance and Unemployment Spells », *Econometrica*, volume 58, 1990, pp. 757-782.
- Milbourne, Ross D., Douglas D. Purvis et W. David Scoones, « Unemployment Insurance and Unemployment Dynamics », *Canadian Journal of Economics*, volume XXIV, n° 4, 1991, pp. 804-826.
- Moorthy, Vivek, « Unemployment in Canada and the United States: The Role of Unemployment Insurance Benefits », *Federal Reserve Bank of New York Quarterly Review*, volume 14, hiver 1990, pp. 48-61.
- Mortensen, D. T., « Unemployment Insurance and Job Search Decisions », *Industrial and Labour Relations Review*, volume 30, 1977, pp. 505-517.
- Narendranathan, W., S. Nickell et J. Stern, « Unemployment Benefits Revisited », *Economic Journal*, volume 95, 1985, pp. 307-329.
- Oaxaca, Ronald L. et Carol L. Taylor, « Simulating the Impacts of Economic Programs on Urban Areas: The Case of Unemployment Insurance Benefits », *Journal of Urban Economics*, volume 19, janvier 1986, pp. 23-46.
- Palmer, Edward E. et Marten Palme, « A Macroeconomic Analysis of Employer-Contribution Financed Social Security », in B. A. Gustafsson et

- N. A. Klevmarken (éd.), *The Political Economy of Social Security*, Elsevier Science Publishers B.V., Amsterdam, 1989.
- Palomba, N., « Unemployment Compensation Program: Stabilizing or Destabilizing », *Journal of Political Economy*, volume 76, janvier 1968, pp. 91-100.
- Phipps, Shelley A., « Does Unemployment Insurance Increase Unemployment? », *Canadian Business Economics*, volume 1, n° 3, 1991, pp. 37-50.
- Phipps, Shelley A., « Behavioural Response to UI Reform in Constrained and Unconstrained Models of Labour Supply », *Canadian Journal of Economics*, volume XXIV, n° 1, 1991, pp. 34-54.
- Rea, Samuel A., « Unemployment Insurance and Labour Supply: A Simulation of the 1971 Unemployment Insurance Act », *Canadian Journal of Economics*, volume 10, n° 2, 1977, pp. 263-275.
- Rejda, George, « Unemployment Insurance as an Automatic Stabilizer », *Journal of Risk and Insurance*, volume 33, n° 2, 1966, pp. 195-208.
- Scarfe, Brian L., « Economic Fluctuations and Stabilization Policy in Canada: The State of the Art », *Canadian Public Policy*, volume XIII, n° 1, 1987, pp. 75-85.
- Smyth, David J., « Les “stabilisateurs automatiques” peuvent-ils produire des effets déstabilisants? », *Public Finance/Finances Publiques*, volumes 3-4, 1963, pp. 357-363.
- Smyth, David J., « Built-In Flexibility of Taxation and Automatic Stabilizers », *Journal of Political Economy*, volume 74, n° 4, août 1966, pp. 396-400.
- Solon, G., « The Effects of Unemployment Insurance Eligibility Rules on Job Quitting Behavior », *Journal of Human Resources*, volume 19, 1984, pp. 118-125.
- Statistique Canada, *Statistiques sur l'assurance-chômage, 1993*, n° de catalogue 73-202S.
- Ten Hacken, Peter, Arie Kapteyn et Isolde Woittiez, « Unemployment Benefits and the Labor Market, A Micro/Macro Approach », in B. A. Gustafsson et N. A. Klevmarken (éd.), *The Political Economy of Social Security*, Elsevier Science Publishers B.V., Amsterdam, 1989.
- Thirlwell, A. P., « Unemployment Compensation as an Automatic Stabilizer », *Bulletin of the Oxford University Institute of Economics and Statistics*, volume 31, n° 1, 1969, pp. 23-37.
- Topel, R. H., « On Layoffs and Unemployment Insurance », *American Economic Review*, volume 73, 1983, pp. 541-559.
- Vijlbrief, J. A., *Unemployment Insurance and the Dutch Labour Market*, Thesis Publishers, Amsterdam, 1992.
- von Furstenberg, George M., « Stabilization Characteristics of Unemployment Insurance », *Industrial and Labor Relations Review*, volume 29, avril 1976, pp. 363-376.